

Fêtes de La Saint Louis

280^e Édition

Sète



Du 22 au 27 août 2024

Midi Libre

bleu
herault

RTS
RADIO OCCITANIE

RADIO 103^{FM}
ONE

Occitanie

ville de sète



LA PÊCHE NOTRE SAVOIR-FAIRE,
LE POISSON NOTRE FIERTÉ

GLA

Découvrez-le chez
SODIRA Sète



Mercedes-Benz



SODIRA Sète

110 Rue du Phare de Roquerols, Z.I. des Eaux Blanches, 34200 Sète

04 48 52 00 00

GLA | Consommations : 5,3-7,3 l/100 km (cycle combiné WLTP) ; Émissions de CO₂ : 140-165 g/km (cycle combiné WLTP). RCS Distributeur : 328 591 318.



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

SAINT LOUIS 2024

“

La Saint-Louis, c'est aussi un fabuleux moment de partage. Nos rues résonnent de rires, de chants et de musiques. Familles et amis, toutes générations confondues, se retrouvent pour fêter leur ville tant aimée.

Nous y sommes. Notre, votre fête locale est là. Notre Saint Louis, que nous allons célébrer, tel que nous aimons tant le faire, avec cette même ferveur, toujours renouvelée.

Au centre de la fête, les joutes.

Sport traditionnel de notre île singulière, -laquelle a obtenu d'ailleurs le label « ville sportive et active », on peut affirmer, en cette année olympique, que Sète vit ses 280^{èmes} olympiades de la Saint Louis.

Nos cœurs battent à l'unisson pour nos vaillants chevaliers de la tintaine. A travers eux, nous porterons une fois de plus les valeurs sportives, et sétoises, que sont l'amitié, le respect et l'excellence. De la rouge à la bleue, de l'émotion ressentie auprès des tous petits qui lancent, pavois au bras, les festivités le jeudi, à l'admiration pour les poids lourds qui nous emportent le lundi, les jouteurs perpétuent avec passion et courage notre tradition séculaire. Ils nous rappellent l'importance de la persévérance, du courage, de la solidarité et du fair-play, si nécessaires à notre société actuellement.

Mais les joutes, à Sète, sont bien plus que cela. Ingrédient essentiel du supplément d'âme sétois, elles sont partie intégrante de la flamme culturelle que brandit fièrement notre ville. Véritable patrimoine vivant, elles reflètent notre histoire, et, par notre goût si particulier de la transmission, notre avenir...

Oui, décidément, les joutes, sont un merveilleux alliage de culture et de sport, si représentatif, par ce qu'il véhicule de positif, de notre identité sétoise.

C'est pourquoi j'ai souhaité, cette année, faire appel à un binôme sportif et culturel, pour invités d'honneur. Et je remercie infiniment **Delphine Le Sausse** et **Benjamin Biolay** d'avoir accepté cette proposition.

Delphine, athlète sétoise de haut niveau chère à nos cœurs, est une grande figure de l'handisport. Ses exploits en ski nautique, pas moins de 16 titres mondiaux et plusieurs records, nous laissent admiratifs. Delphine incarne la force de la résilience, le courage et la détermination.

Benjamin, artiste que l'on ne présente plus, est une de nos figures culturelles

dont nous sommes si fiers. Son amour de Sète, il le clame notamment dans son album intitulé symboliquement « *Saint Clair* ». Sur la pochette comme dans ses clips, joutes et jouteurs sont valorisés.

Et puis, que serait la Saint Louis sans son affiche ? Un grand merci à la talentueuse sétoise **Madeleine Molinier Sergio**, pour cette création illustrant notre 280^{ème} édition. Gaie, lumineuse, l'œuvre met en avant la solidarité, l'amitié et le plaisir du spectacle sportif que sont les joutes, et illustre parfaitement la force et la puissance qui se dégagent des tournois.

Joutes et Saint Louis, mariage du sport, de la culture, et de l'artistique : un savant équilibre que représentent avec talent Delphine, Madeleine et Benjamin. Encore merci à eux.

La Saint-Louis, c'est aussi un fabuleux moment de partage. Nos rues résonnent de rires, de chants et de musiques. Familles et amis, toutes générations confondues, se retrouvent pour fêter leur ville tant aimée. C'est ce talent, encore un ! qu'ont ses habitants, pour l'amitié et la convivialité, qui fait la saveur de notre ville. Les visiteurs, venus des quatre coins de la France et d'ailleurs, découvrent avec émerveillement une atmosphère unique, accueillante, et reconfortante.

Transmettre notre patrimoine et notre art de vivre est une mission qui tient au cœur de toutes les sétoises et sétois. Les nombreux défilés, animations, expositions, concerts, et spectacles proposés durant ces cinq jours sont



autant d'occasions de mettre en avant la multiplicité de notre vie culturelle, la force de notre histoire et de nos traditions.

Oui, la Saint-Louis est un temps de fête, de communion et de célébration. Elle symbolise le lien précieux qui nous unit au-delà de tout.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui œuvrent sans relâche à la réussite de cet événement : **la coordination, les présidents des sociétés de joutes, les rameurs, les musiciens, les services municipaux, les associations et conseils de quartiers, les partenaires de sécurité publique et de secours**, toutes les **Sétoises** et **Sétois** qui participent à leur manière à la fête, et les visiteurs qui nous font le plaisir de nous rejoindre.

Enfin, c'est avec une émotion profonde que je souhaite dédier, -et je sais que vous êtes nombreuses et nombreux à le souhaiter aussi-, cette 280ème édition, à Christine Sidobre, qui était depuis plus de 20 ans notre directrice du protocole et des festivités. Christine nous a quitté il y a peu de temps. Chef d'orchestre ô combien talentueux de nos Saint Louis, comme de bien d'autres événements festifs qui émaillent notre vie sétoise, elle était, par sa bienveillance, son professionnalisme, son engagement constant pour sa ville et ses habitants, un pilier de notre collectivité.

Christine, auprès du grand Georges, n'oublie jamais qu'au pays des bons copains, quand quelqu'un vient à manquer à bord, 100 ans après, coquin de sort, il nous manque encore... terriblement.

A toutes et tous, je vous souhaite une très belle Saint Louis 2024. Que ces jours soient placés sous les signes de la joie, du partage, et de la tendresse.

Vive Sète, vive les joutes, vive la Saint-Louis !

François COMMEINHES

Maire de Sète
Président de Sète
Glacépôle Méditerranée



CHRISTINE SIDOBRE

Une lumière éternelle

Chef d'orchestre de toutes les manifestations de la Ville depuis plus de 20 ans, dont bien sur la Saint Louis qu'elle avait chevillée au cœur, Christine Sidobre est partie mi-juillet dernier. Malgré une bataille courageuse, la maladie l'aura tout de même emportée, laissant un vide immense.

Pour nombre d'entre nous, Christine était bien plus qu'une collègue ou une amie ; elle incarnait la droiture, l'engagement, le perfectionnisme et le travail acharné. Avec un sens aigu du détail et une pertinence hors pair, son énergie positive était une source d'inspiration pour toutes celles et ceux qui la côtoyaient. Bienveillante et attentive aux autres, elle avait un goût prononcé pour la transmission et la passion du service public rendu : la satisfaction et le bonheur de tous étaient au cœur de son action quotidienne.

Dirigeant ses équipes avec brio, Christine était fière de leur travail. Sa connaissance et son attachement pour sa ville et ses habitants étaient profonds. Christine faisait tout avec un cœur immense et une passion inébranlable.

Discrète et humble, elle était aimée par toutes celles et ceux qui ont eu la chance de la connaître.

Christine restera pour toujours cette lumière qui a illuminé un très grand nombre de vies. Son héritage de bonté, de dévouement et de joie de vivre continuera de briller en nous tous.



Christine restera pour toujours cette lumière qui a illuminé un très grand nombre de vies.



280

Saint-Louis ont eu lieu depuis 1743 !

Ce tournoi de joutes est la compétition la plus importante de sa discipline.



C'est avec une immense joie et une vive émotion que nous célébrons cette 280^{ème} édition de la Saint-Louis.

Une fois encore, notre ville se pare de ses plus beaux atours pour accueillir cette fête tant attendue, véritable emblème sportif et culturel de notre Sète. Comme chaque année, le Cadre Royal vibrera au rythme des joutes languedociennes, où nos valeureux chevaliers blancs s'affronteront dans des duels spectaculaires. Cinq jours durant, les tournois nous feront frissonner, des jeunes jouteurs en chariot aux catégories les plus expérimentées, rassemblant parents, amis, spectateurs passionnés ou néophytes. Les barques rouge et bleue se défieront dans une lutte acharnée mais toujours respectueuse, où chaque coup de lance, chaque victoire, enflammera le cœur du public. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui contribuent, de près ou de loin, à la réussite de cette fête exceptionnelle : **partenaires, associations, agents municipaux, services de santé et de sécurité.** Leur dévouement et leur engagement, bien en amont de l'ouverture de la Saint-Louis, sont les garants du succès de cet événement.

**A toutes et tous,
très belle Saint-Louis 2024.**

Elyane SARDA

Adjointe déléguée aux joutes

Cédric Licciardi

*Conseiller municipal
délégué aux festivités*

Cap India Sete



Livraison à domicile
& Plats à emporter

Midi et Soir,
commandez ou réservez au

04 34 45 74 56

06 18 36 75 32

4 Promenade Jean-Baptiste Marty
34200 SÈTE



CAP INDIA SÈTE

www.cap-india-sete.fr



Gelateria Livea



Tous les produits mis en vente
dans notre boutique sont
**FABRIQUÉS PAR NOS SOINS
SUR PLACE.**



Nous vous proposons
également un **ESPACE SALON
DE THÉ** dans lequel vous
pourrez déguster **NOS
DIFFÉRENTES CRÉATIONS.**



23 Gd Rue Mario Roustan
34200 Sète



JPG COIFFURE

Guyène

22 Rue Montmorency - SÈTE
de 9h à 18h NON STOP

06 46 18 11 96

MÈCHE
Coupe Brush
70€*

LISSAGE
EXPRESS
70€*

COULEUR
Coupe Brush
40€*

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

FEMME
Shampoing
Coupe Brush
30€*

HOMME
Coupe
16€



7 COIFFURE

Guyène

64 Bd Camille Blanc - SÈTE
(à côté d'Auchan)
de 9h à 18h NON STOP

07 87 64 60 34

*cheveux courts

Marta Project

Besoin d'un groupe de musique,
une fanfare?

Vous êtes un restaurateur?

Un patron de bar?

Un comité d'entreprise?

Une collectivité locale?

Un festival?

Un particulier pour un mariage,
un anniversaire?

MARTA PROJECT
06 82 25 51 96

Structure production musicale
SIRET 91516888400012
Licences 2 et 3



martaproject



martaproject



François Pralus
MAÎTRE CHOCOLATIER

Votre chocolatier à Sète

De la fève à la tablette, François Pralus cultive la passion du chocolat et partage son univers de cacaos sélectionnés autour du monde.

Les Barres infernales, la Pyramide des Tropiques, quinze origines de cacaos en tablettes...

Des saveurs uniques nées au cœur des tropiques, autant d'invitations à la gourmandise. Et chaque matin, tout juste sortie du four, la Praluline, créée par Auguste Pralus, Meilleur Ouvrier de France.

Souvent imitée mais jamais égalee.

10 rue Paul Valéry - 34200 Sète - Tél : 04 99 04 15 49
Ouvert du lundi au dimanche - www.chocolats-pralus.com



Maîtrise d'ouvrage
La Singulière

Une équipe à votre service
pour un projet unique, le vôtre!

MENUISERIE ALU/PVC/BOIS
AGENCEMENT DE TERRASSE
EXTENSION OSSATURE BOIS
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

CUISINE - SALLE DE BAIN
DRESSING - BIBLIOTHÈQUE

32, rond-point du Luxembourg
34200 SÈTE

06 35 32 26 60

 Timac AGRO
France

Sète



Amore e Pizza

AU BON GOÛT D'ITALIE


Pizzas sur place et à emporter



Horaires d'ouverture l'été :
Mardi au Dimanche
de 18h30 à 22h30

Tél. : 09 78 80 02 88

87 place Edouard Herriot (La Corniche) - SETE

 @amoreepizza

LES JOUTES, HEUREUX MARIAGE ENTRE SPORT ET CULTURE.

Performance et valeurs sportives de nos vaillants chevaliers blancs, et forte identité culturelle et patrimoniale, voilà les deux symboles principaux que les joutes véhiculent, et que les Sétouises et Sétouais partagent. C'est pourquoi nous avons fait appel, symboliquement, cette année, à un binôme d'invités d'honneur. Delphine Le Sausse, athlète sétouise de haut niveau, est une figure emblématique du handisport. Elle incarne la résilience, le courage et la détermination. Benjamin Biolay, artiste renommé, porte pour Sète, sa ville de cœur depuis son enfance, une passion infinie. Les joutes sont mises en avant dans son dernier album intitulé "St Clair". Un grand merci à eux deux.



DELPHINE LE SAUSSE

Un Modèle de détermination et de succès



©JeanPhilippeVoidet

La Sétoise Delphine Le Sausse, athlète de renom dans le domaine du handisport, sera l'invitée d'honneur de la 280^e édition de la Saint-Louis. Réputée pour ses exploits en ski nautique, où elle a remporté seize titres mondiaux et établi plusieurs records du monde, Delphine est un symbole de résilience et de détermination. Si sa vie a basculé après un accident de ski alpin en 2004, elle a su transformer cette épreuve en une source de motivation pour exceller dans le sport et servir de modèle inspirant. Pharmacienne dévouée, mère attentive, et sportive accomplie, elle jongle avec brio entre ses nombreuses responsabilités. Sa participation active au relais de la flamme olympique à Sète, aux côtés de Simon Caselli, un autre athlète local, a marqué une étape importante dans son parcours, témoignant de son engagement profond envers la communauté sétoise. Rencontre avec une femme d'exception...

Delphine Le Sausse, voit le jour à Nice en 1975 où son père, pharmacien, tient une officine dans l'arrière-pays. Originaire de Paris, il a fait ses études à Montpellier. Il y rencontre celle qui deviendra son épouse. Elle est sétoise. Au décès de la grand-mère maternelle de Delphine, ses parents décident de se rapprocher de son grand-père, **Raphaël Scialo**, qui va jouer un rôle déterminant dans sa vie. Professeur d'éducation physique pendant plus de 40 ans au lycée Paul-Valéry, cet athlète accompli a enseigné à plusieurs générations de jeunes sétosis dont **Éric Batista**, spécialiste du triple saut qui a participé à trois Jeux olympiques consécutifs entre 1956 et 1964. Le papa de Delphine fait l'acquisition de la **pharmacie de la Rue Henri Barbusse**, celle dans laquelle elle accueille aujourd'hui les sétosis et les sétosis... C'est aussi dans ce contexte familial que Delphine développe son amour pour le sport. Elle se souvient avec une grande émotion de ce grand-père, qui lui a inculqué l'importance de l'activité physique dès son plus jeune âge. " *Il a joué un rôle crucial dans mon développement.* " La jeune fille touche à plusieurs disciplines sportives, allant du tennis à l'aviron, en passant par l'escalade, le ski, le volley-ball. Le wakeboard et le ski nautique viendront plus tard... après ses études de pharmacie. Une diversité d'activités pratiquées comme simple loisir, au début pour faire plaisir à son grand-père, " *pour le rendre fier, j'ai essayé plein de choses* ", puis de succès en succès, elle y prend goût. Elle développe une solide base athlétique et un amour pour les sports de glisse.

La tragédie et le combat contre le handicap

A 23 ans, la jeune fille connaît son premier " *coup dur* ". Fraîchement diplômée, et alors qu'elle vient de s'associer avec son père au sein de la pharmacie familiale, ce dernier décède des suites d'une longue maladie. Loin de baisser les bras, sa sœur et sa mère n'étant pas pharmaciennes, elle se bat et décide de reprendre seule l'affaire ! Cinq ans plus tard, le **3 janvier 2004**, alors que la situation s'est stabilisée et qu'elle " *sort enfin la tête de l'eau* " la vie de Delphine bascule tragiquement lors d'un accident de ski alpin à **Puyvalador**, qui la rend paraplégique incomplète. Une fracture de la première lombaire et une blessure médullaire la privent de l'usage complet de ses jambes. Elle passe six mois dans un centre de rééducation, une période marquée par le désespoir mais aussi par un courage indomptable. " *C'était une lutte interminable jalonnée d'abandons et de mains qui se tendent,* " confie-t-elle. Ses amis, sa famille et bien entendu son grand-père la soutiennent et l'aident à trouver la force de continuer. Malgré les défis physiques et émotionnels, Delphine ne se laisse pas abattre. À peine un an après son accident, Delphine se remet sur des skis et ajoute rapidement le ski nautique à sa palette, discipline où elle excelle. En **2007**, elle décroche son premier titre de **championne du monde en slalom** et figures en Australie. Sans perdre de temps, elle se pare de l'or mondial à **seize reprises** et détient aujourd'hui de nombreux records du monde en slalom et figures. Elle trouve

dans le ski nautique une nouvelle voie pour exprimer son amour du sport et sa détermination. Delphine s'illustre également en ski alpin handisport, où elle fait partie des dix meilleures skieuses mondiales en slalom, géant et super-G. " *En ski alpin, on est obligé d'être en survitesse à la limite. Et je crois que j'avais un frein psychologique par rapport à mon accident* " explique-t-elle. Sa carrière en ski alpin est freinée par une non-sélection pour les Jeux Olympiques de Vancouver, une injustice qui la pousse à se consacrer entièrement au ski nautique.

En dehors de ses exploits sportifs, Delphine le Sausse est une pharmacienne dévouée et une mère aimante. Elle travaille plus de 50 heures par semaine, sans compter les gardes, et s'implique activement dans la vie associative locale. Elle est **vice-présidente de la Fédération française de ski nautique et wakeboard**, en charge du secteur "para", et trésorière de la Maison de Santé Pluri professionnelle de Sète. Sa journée commence toujours par une demi-heure de sport pour maintenir une hygiène de vie rigoureuse. " *Avec mon rythme de vie, dès que je me couche-tard ou que je fais un écart je le paye. Après je ne suis pas du genre à me reposer...* ", explique-t-elle avec sa détermination habituelle.

Sa fille **Rose**, âgée de huit ans, semble avoir hérité de l'énergie et de la passion pour le sport de sa mère. Delphine et son compagnon passent de nombreux week-ends à accompagner Rose dans ses compétitions de skateboard de ski alpin et depuis cette année de ski

nautique. *"Elle s'entraîne trois heures le samedi et autant le dimanche. Et pendant toutes les vacances. On s'organise !"*, dit-elle avec un sourire de fierté. Delphine est un exemple pour Rose, lui montrant l'importance de la discipline, de la persévérance et de la passion.

Porteuse de la flamme Olympique...

Cette année, le 13 mai 2024, Delphine Le Sausse a eu l'honneur de porter la flamme olympique à Sète. *"Je ne me rendais pas bien compte de ce que cela représentait quand le maire, François Commeinhes, m'a appelé pour me le proposer,"* raconte-t-elle. Le jour du relais, la ville de Sète est en effervescence, et elle ressent une immense émotion en voyant la foule rassemblée pour cet événement historique. Porter la flamme a été pour elle un défi logistique et physique. *"Je devais m'assurer de ne pas faire tomber la flamme tout en me concentrant sur le contrôle et la conduite de mon fauteuil. C'était un moment intense mais incroyablement gratifiant,"* se souvient-elle. *"Voir le cadre royal noir de monde, la ferveur du public, des amis, des proches, et l'acclamation générale a été un moment inoubliable".*

Une expérience partagée avec **Simon Caselli, vainqueur de la Saint-Louis 2023**. Delphine et Simon ont développé une forte camaraderie, nourrie par leurs parcours de vie et leurs engagements sportifs respectifs. *"Simon et moi partageons une compréhension mutuelle et un respect profond l'un pour l'autre. Nous savons ce que signifie se dépasser et surmonter les obstacles,"* confie Delphine. Leurs passages respectifs ont été des moments de grande émotion, non seulement pour eux, mais aussi pour toute la ville de Sète. *"Porter la flamme avec Simon a été une expérience inoubliable. Voir la foule rassemblée, sentir l'énergie et la fierté de notre ville, c'était magique,"* se rappelle Delphine.

Ils se sont soutenus mutuellement tout au long de cette journée intense, partageant des sourires, des mots d'encouragement et une détermination commune à représenter dignement leur communauté. *"Nous avons tous les deux ressenti une immense fierté et une grande responsabilité en portant la flamme. C'était un moment de connexion profonde avec notre ville et avec les valeurs que nous défendons,"* explique-t-elle. Leur complicité et leur respect mutuel ont renforcé cette expérience unique, marquant une étape importante dans leurs vies et dans l'histoire de Sète.

Invitée d'Honneur de la Saint-Louis de Sète

Cette année, Delphine Le Sausse est **l'invitée d'honneur de la 280^e édition de la Saint-Louis de Sète**. Cette reconnaissance est un hommage à sa carrière exceptionnelle et à son rôle inspirant dans la communauté. *"Je trouve que les personnes qui étaient avant moi avaient une certaine notoriété. Du coup, je me dis que je commence à avoir cette notoriété sur Sète. Ça me surprend. Ça me touche,"* admet-elle avec humilité.

La Saint-Louis est une fête qui célèbre les valeurs de courage, d'histoire et de culture. Pour Delphine, ces valeurs résonnent profondément avec son propre parcours. *"C'est une tradition. Et je trouve que c'est très important de conserver nos traditions"* ajoute-t-elle avant de préciser qu'elle a déjà participé « *activement* » plusieurs fois à la manifestation. En **2005**, elle avait participé à la grande traversée



La fête de la Saint-Louis a pris de l'ampleur et s'est ouverte à un public plus large, ce qui la rend encore plus belle et significative.

de Sète à la nage, le lundi de la Saint-Louis, avec une arrivée dans la cadre Royal. En **2007**, elle était la marraine du tournoi du Pavois d'Or. *"Je connaissais peu l'univers des joutes, mais je suis rentrée dedans,"* raconte-t-elle avec fierté. Enfin, en **2010**, elle est sollicitée pour réaliser une démonstration de ski nautique, juste avant le feu d'artifice de clôture. Aujourd'hui elle en est l'invitée d'honneur et sera pendant 5 jours au cœur de ces fêtes qu'elle a vu évoluer et qui trouve que *"La fête de la Saint-Louis a pris de l'ampleur et s'est ouverte à un public plus large, ce qui la rend encore plus belle et significative".*

Delphine Le Sausse vit selon une devise qui résume parfaitement son approche de la vie : *"Sereine, forte et vaillante."* Ces mots, partagés par son coach de ski nautique, sont devenus son mantra. *"Il faut arriver à être serein quand il y a un problème. Il faut être serein mais fort et vaillant parce qu'il faut y aller aussi,"* explique-t-elle. Cette devise incarne sa résilience, sa détermination et son esprit combatif, des qualités qui l'ont aidée à surmonter les défis

les plus ardues de sa vie. Delphine Le Sausse est un exemple vivant de ce que signifie être une championne, non seulement dans le sport, mais aussi dans la vie. Son parcours est une source d'inspiration pour tous ceux qui la connaissent, et son histoire est un témoignage de la puissance de la volonté humaine. En tant qu'invitée d'honneur de la Saint-Louis de Sète, **elle incarne les valeurs de courage, de persévérance et de communauté**, faisant d'elle une figure respectée et admirée dans sa ville et bien au-delà.



BENJAMIN BIOLAY

Un sétois venu d'ailleurs



Chanteur français qui a écrit pour les plus grands, Benjamin Biolay a fait le tour du monde mais c'est à Sète qu'il se sent chez lui. Son enfance en bord de littoral et ses modèles artistiques n'y sont certainement pas pour rien. Aujourd'hui, ses nombreux attachements et ses créations prouvent encore et toujours son amour pour la ville et ses habitants.

« *Tout est souvenir, ici.* » Si Benjamin Biolay n'est pas un enfant du pays, il s'en rapproche beaucoup.

L'artiste à la renommée qui dépasse les océans a passé nombre de vacances et de week-ends à Sète depuis sa plus tendre jeunesse.

Musicien curieux qui se dit être un artisan à l'ancienne et parle de Georges Brassens comme d'un ami de longue date, Benjamin Biolay est également l'invité d'honneur de cette singulière Saint-Louis 2024.

Tout petit, c'est le quartier du château d'eau, chez ses cousins sétois, qui le voit s'imprégner des lieux et des coutumes. « *Une transhumance d'été* » de ce presque lyonnais qui n'écoute encore que de loin les mélodies de Brassens dont il trouve les « *reprises à mourir d'ennui* ». Mais comment en vouloir à cet ado qui préfère dormir à la belle étoile le long des plages du Lazaret ou au Môle ! « *Il faut être en âge d'aimer la littérature pour aimer Brassens* », avoue aujourd'hui ce passionné du grand Georges, au point de projeter de créer un documentaire sur la technique du bonhomme ! Parce que c'est un touche-à-tout, Benjamin Biolay ; un homme qui chante, écrit, compose, passe de la guitare classique aux logiciels, de la France à l'Argentine ou au Brésil dont il retrouve des airs latins.

Mais c'est pour mieux revenir sur les terres sétoises et poser ses valises dès qu'il a pu dans une baraque, petite maison emblématique de ce Saint-Clair auquel il ne tardera pas à rendre hommage en titre d'album.

Parce que Sète l'inspire. « *Ici je peux retrouver des lieux et des éléments géographiques typiques, dévoile Benjamin Biolay. C'est un endroit d'écriture pour moi. Quand*

je suis ici j'écris des chansons plus facilement. Sète est une ville de chansons. Toutes ces figures artistiques sétoises ! ... Statistiquement ce n'est pas normal. Les gens jouent bien ici ! »

Grand fan de sport, Benjamin Biolay n'hésite jamais à admirer quelques passes de joutes lors de la Saint-Louis comme il le faisait quand il était plus jeune à bord d'une de ces petites barques qui bordent le Cadre Royal et encerclent les chevaliers en plein duel. « *Aujourd'hui le plus difficile est de trouver une place* », avoue en souriant l'artiste mondialement célèbre. Et même s'il n'a jamais défié la tintaine, et ne l'envisage pas plus, le chanteur est un amateur averti dans un autre sport local en passe de devenir une tradition : les boules carrées !

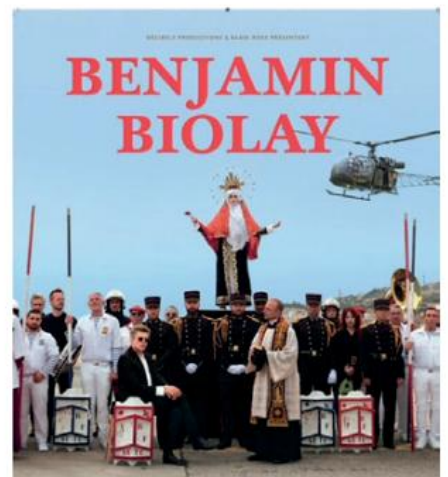
Mais il ne démord pas que les joutes restent « *l'essence de toute la ville* », une tradition à qui il a d'ailleurs fait un clin d'œil dans un de ses derniers clips tournés sur le port de Sète en 2022, **Rends l'amour**. Alors, un pronostic pour le vainqueur de cette 280^e édition ?... « *Pourquoi pas une troisième victoire de Simon Caselli.* »

Benjamin Biolay c'est aussi un artiste qui sait se montrer reconnaissant et qui se permet des cadeaux aux Sétoises et Sétois comme autant de petites pépites qui nous font nous sentir privilégiés : création et représentation d'un spectacle comédie et musique au théâtre Molière, des concerts réguliers et parfois deux soirs de suite au théâtre de la Mer et cet unique concert gratuit en plein Covid dans l'herbe du parc Simone Veil, dans son quartier d'enfance. La boucle est bouclée.

Mais le temps de l'écriture est revenu. Ce temps nécessaire à chaque artiste pour se poser et se nourrir à nouveau de ce

que leur environnement leur apporte, comme Sète nourrit Benjamin Biolay. Et qui sait, pour peut-être remonter l'an prochain sur la scène du théâtre de la Mer qu'il considère comme le « *top 5 mondial* » des salles de concerts. « *Avec la dureté de l'architecture de Vauban et parfois cette lune rousse, on a du mal à se retenir de se tourner vers la mer* », parle par expérience celui qui fêtera bientôt **30 ans de carrière**.

Preuves'il en fallait encore que Benjamin Biolay est un vrai Sétois de cœur : à la question « *tielle ou macaronade ?* », il répond du tac au tac ; mais chuuuut, il ne faudrait pas froisser une partie de la ville...



RETRANSMISSION NATIONALE EN DIRECT DU GRAND TOURNOI DE JOUTES LOURDS SUR

vià Occitanie

La chaîne avec un accent

LUNDI 26 AOÛT 2024 À PARTIR DE 14H30

www.sete.fr

France 3 Languedoc Roussillon
accessible à l'adresse

<http://languedoc-roussillon.france3.fr>

midilibre :

<http://www.midilibre.fr/>

JEAN HUGO
ENTRE CIEL ET TERRE

29 juin 2024 | 13 oct. 2024

MUSÉE PAUL VALÉRY SÈTE

En partenariat avec le musée J. Fabre Montpellier

ville de sète

Saint-Louis 2024

CAPP
Pénitents du Pays Sète

S.N.S.M.
PÉNITENTS DE SÈTE

Exposition de peinture

Organisée par le Cercle des Artistes Plasticiens du Pays Sète

"Île singulière"

du 19 août au 1^{er} septembre
de 9h30 à 22h

à la Chapelle des Pénitents
Grand'Rue Marié Roustan - Sète

pendant l'exposition, une tombola est organisée au bénéfice du Canot de sauvetage de Sète

ville de sète

Saveurs Italiennes

Fabrications Artisanales
Pâtes fraîches, Raviolis & Cannellonis

Charcuterie / Fromages / Epicerie fine



06 50 09 78 58

1371, Promenade Maréchal Leclerc - SÈTE

 [saveursitaliennes.sete](https://www.instagram.com/saveursitaliennes.sete)

LTA DISTRIBUTION

DISTRIBUTEUR OFFICIEL
30 - 34 - 11 - 66



- Vente de Moteurs
- Vente de pièces d'origine Neuves et Occasions
- Entretien / Réparation / Dépannage
- Hivernage
- Carénage / Antifouling
- Sortie et remise à l'eau
- Gardiennage



04.30.72.54.17

ltadistribution@gmail.com

1207 QUAI DES MOULINS - 34200 SETE

<http://www.ltadistribution.com>

 LTA Distribution

MizzUp



L'agence de développement
d'applications mobiles
Spécialisée dans la technologie Flutter

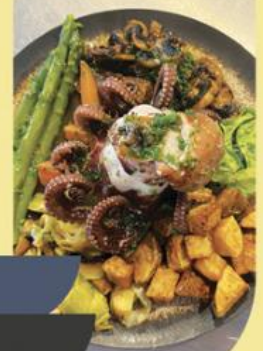


1142 Quai des Moulins - 34200 Sète

06 99 50 14 41



L'aquentine vous accompagne
tout au long des fêtes de la Saint-Louis !



Cantiner
&
Picoler

Ouvert tous les jours de
10h00 à 14h00

 @Laquentine

11 quai Maximin Liccardi • 34200 Sète

Téléphone : 07 51 69 72 44

Mail : laquentine34@gmail.com



AMAR CAFE

RESTAURANT & BRASSERIE
MÔLE SAINT-LOUIS, SÈTE



Réservation : 07 45 16 02 75
Môle Saint-Louis 34200 Sète
Ouvert tous les jours
sauf lundi, mercredi et dimanche soir
@ amar_cafesete
amarcafesete@gmail.com

LA PROHIBITION

-SÈTE-

14 rue André Portes
09 81 76 07 88
laprohibitionsete@gmail.com

Mutami

LE LIEN SOLIDAIRE

Mutuelle
Santé
Prévoyance

En
partenariat avec
la ville de Sète
pour sa
Mutuelle
communale

Votre mutuelle de proximité :

1 rue Pierre Brossolette
34200 Sète

sete@mutami.fr

09 77 425 525

Prix d'un appel local

Mutami, Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le n°776 950 677 dont le siège social est situé au 70, boulevard Matabiau - CS 46951 - 31069 TOULOUSE CEDEX 7. Mutuelle soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09).

**Ce soir, c'est
soirée foot
à l'appart !**



**OFFRE
TOUT
COMPRIS**
✓ Loyer
✓ Services
✓ Restauration

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS
Aquarelia

*" Pour les vieux qui
sont restés jeunes ! "*

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS
Nouveau à Sète

04 48 14 11 30

aquarelia.fr



Boucherie Excellence

04 48 17 83 50
excellence.sete@gmail.com
boucherie-excellence.fr
35 bd de Verdun 34200 Sète

10 % de remise* pour toute
commande sur notre site internet
avec le code: STLOUIS

LIVRAISON GRATUITE

* A partir de 60€. valable jusqu'au 30/08/2024



3 GRANDS SPECTACLES GRATUITS POUR TOUS

SAMEDI 24 AOÛT À 21H30 AUTOUR DU CADRE ROYAL

SPECTACLE MUSICAL EN DÉAMBULATION "LÉGENDAIRE"

Par la Compagnie Remue-Ménage

La Compagnie Remue Ménage est éclectique, née de l'union de différentes disciplines : Arts plastiques, danse, théâtre, cirque, musique, marionnettes, structures en mouvement. Chaque fresque vivante est ainsi mise en mouvement par un travail chorégraphique original pour adapter la danse et le cirque à l'espace urbain et au territoire.

Entre réalité et songe, voici les "Kitsune", des créatures fières et mystérieuses. Des terres volcaniques de l'Islande aux rivages du Japon, elles traversent les frontières de l'imaginaire d'un pas délicat et majestueux.

Dans l'âme nomades, elles vous invitent à s'embarquer pour un voyage initiatique, de la forêt ancestrale aux aurores boréales aux contrées glacées des ruelles citadines. Parés de mille éclats, elles tissent les pirouettes à travers le crépuscule, en compagnie d'acrobates porteurs de fumée et de lumière incandescente.

Dans cette danse envoûtante, elles demeurent les témoins silencieux des changements, un rappel poignant de la fragilité de notre planète. Emportant avec eux le murmure de l'infini, elles demeurent des guides, des gardiens des aurores et des légendes perdus. Quels secrets révéleront-elles à leurs passages ? « Légendaire » est une fresque de rue lumineuse en mouvement avec des scénettes chorégraphiques fixes et petite pyrotechnie.



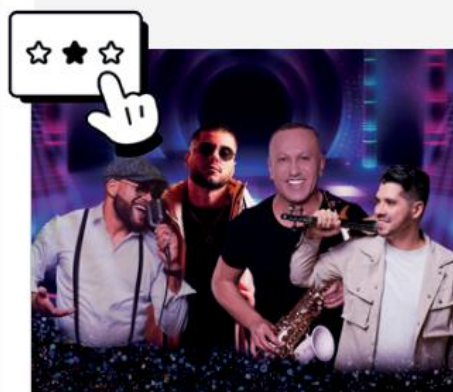
CONCERT BAL FRED KARATO ALIAS CRAZY SAX

**VENDREDI 23 AOÛT À 21H15
PLACE LÉON BLUM**

Né à Sète à deux pas de la maison natale de Brassens et passionné de musique, son saxo devient son mode d'expression. Appelé aussi "Crazy Sax", Fred Karato brille en tant que l'un des saxophonistes les plus recherchés sur la scène électro parisienne et internationale.

Accompagné du DJ **Jérémy Roberto**, du violon électro de **THX Violin**, et du chanteur américain et percussionniste **Steven Grégory**.

Un concert aux sonorités disco et hits électro du moment !



ORCHESTRE KRYSTAL NOIR

**MARDI 27 AOÛT À 20H30
PROMENADE J.B MARTY**

Face à la place des combattants en Afrique du Nord « Le souras Bas »

KRYSTAL c'est LA référence des Fêtes, Galas, Soirées et Spectacles depuis bientôt 40 ans en France, Espagne et Suisse... Originaire de Montpellier, ils sont composés de chanteurs, danseurs et musiciens.

Un groupe au répertoire festif mêlant actualité et tubes incontournables inter-générationnels.





LE MARINA
Restaurant & Bar

**LE MARINA
RESTAURANT & BAR**
11bis Quai de la Résistance - SÈTE
09 71 21 16 63

DOMAINE DU
Lazaret

*Un balcon sur la mer, lové dans une pinède de 3 hectares,
savourez le calme et la sérénité...*



**Vacances familles & individuels
Séminaires, Groupes, Scolaires...**

Hébergement, restauration, salles de réunion



Toute l'année
Courts séjours
et séjours à la carte



Le Domaine du Lazaret c'est :

- 36 chambres "Premium" avec vue sur mer
- 49 chambres "Grand Confort"
- 66 chambres "Confort"
- Un restaurant panoramique de 350 places, terrasse dominant la mer
- 13 salles de réunion
- Un accès direct à la plage de Sète

SÈTE
L'île singulière

Au bord de la mer
Bien-être
du corps et de l'esprit



Avec cet esprit du Lazaret, supplément d'âme qui caractérise si bien notre association, **nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez**, parfois depuis de très nombreuses années. Dans l'attente de vous retrouver,

À très bientôt !



VILLAGE
DE
VACANCES
★★★

DOMAINE DU LAZARET ★★★
☎ (+33) 04 67 53 22 47



223, rue du Pasteur Benoit 34200 Sète
info@lazaret-sete.com
www.lazaretsete.com
www.facebook.com/domainedulazaret





Polyclinique Sainte Thérèse

6, Quai du Mas Coulet - 34200 SÈTE - 04 67 46 36 00

www.pstsete.com

**CHIRURGIE GÉNÉRALE - CHIRURGIE VISCÉRALE -
CHIRURGIE GASTRO ENTÉROLOGIE - CHIRURGIE
VASCULAIRE - ORTHOPÉDIE - UROLOGIE - O.R.L. -
OPHTALMOLOGIE – STOMATOLOGIE – MÉDECINE
LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ-
CHIRURGIE BARIATRIQUE
CENTRE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE
SALLE D'ACCOUCHEMENT PHYSIOLOGIQUE
CHIRURGIE RÉPARATRICE ET PLASTIQUE
CHIRURGIE DE LA MYOPIE AU LASER**



CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS
— **DOC THAU SÈTE** —
CONSULTATIONS SANS RDV

ACCUEIL 6/7

**URGENCES
CHIRURGICALES
TRAUMATOLOGIE
TÉL. 04 67 46 36 69**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H00
LE SAMEDI DE 9H00 À 18H00**

FERMÉ LES DIMANCHES & JOURS FÉRIÉS

PÔLE SANTÉ THAU

MADELEINE MOLINIER SERGIO

D'ARTISTES ET
DE TRADITIONS

“

Je souhaitais attacher à ces représentations la force, la puissance qui sont mises en jeu lors des tournois. Je n'ai jamais pu dissocier "pêcheur-joueur" sous-entendu la vie par la mer.

Quand on pénètre chez les Molinier Sergio à Issanka, c'est un musée à ciel ouvert qui vous accueille. Remplie de sculptures, de peintures et de souvenirs heureux, cette maison est comme l'artiste à l'honneur cette année : pleine de vies, de passions et de visions. Les siennes et celles de ses êtres chers, comme François Sergio, son époux, qui aurait fêté cette année ses 100 ans.

PORTRAIT D'UNE FEMME FORTE.

Dans ce nom de l'artiste peintre et mosaïste sétoise maintes fois primée, deux familles qui racontent deux histoires : celles de l'art et des joutes.

Il faut remonter loin dans la vie de Madeleine Molinier pour trouver le début de la pelote de l'art. Aussi loin que la seconde guerre mondiale, alors qu'elle n'a que 8 ans. Même si elle est issue d'une famille sétoise depuis des générations, le hasard des choses, et surtout de la mutation de son père, fait qu'elle se trouve à Paris à cette époque-là. Le froid de la misère ambiante pousse la petite Madeleine à se réfugier dans la chaleur des serres du Jardin des Plantes. Et là, par pur instinct, elle se met à dessiner. La passion de toute une vie est née. Le manque de jouet donne aussi des idées de création à la jeune Madeleine qui ne s'émeut pas d'improviser des plans de maisons grandeur nature constitués de pierres et d'éclats d'obus !

Le retour en terre sétoise se fait à ses 11 ans. Madeleine Molinier continue le dessin par correspondance et tout au long de sa scolarité, car il est impensable de rentrer aux beaux-arts, cette « école de perdition » comme on le disait à l'époque.

C'est ici que la deuxième histoire débute, et les grands-parents de la jeune fille y tiennent une place essentielle : ils lui insufflent la tradition des joutes.

A commencer par le grand-père qui n'est autre que **Pierre Léon Molinier**, un des **présidents-fondateurs de la Lance Sportive en 1946** ! L'adolescente passera désormais ses étés sur les estrades autour du Cadre Royal à suivre les tournois. Mais Madeleine Molinier absorbe aussi la facilité de s'exprimer du « beau Léon », contremaître docker et tribun. Sa grand-mère, elle, lui donnera le goût du culte et des détails avec cette armoire remplie des costumes de jouteurs d'un blanc éclatant et religieusement pliés.

Le lien que Madeleine Molinier fait entre les joutes et l'art se renforce au moment où elle rencontre, à 20 ans **François Sergio**. Sculpteur d'œuvres renommées aux proportions monumentales, il enseignera aux beaux-arts de Sète et Madeleine concrétise sa patte artistique à ses côtés. « On a commencé une vie d'artistes à deux », se souvient fièrement la peintre.

Et il ne faut pas longtemps pour que ces

deux deviennent trois. Jean-François, leur fils, s'est aussi imprégné de l'essence de ses parents et, entre architecture et peinture, se voyait déjà remettre des récompenses pour ses œuvres très jeune. Arraché trop tôt à la vie, ses amis jouteurs de la Jeune Lance Sétoise organisent le **Challenge Jean-François Sergio** tous les 14 juillet en son honneur. Il est ici un symbole qui lie le trio d'artistes autour de leur amour et des joutes : le trophée du challenge est une sculpture en bronze réalisée par le père sous l'œil fier et passionné de la mère dont une de ses toiles orne les bureaux de la JLS.

En parallèle de sa carrière artistique, Madeleine, qui n'est plus Molinier mais Sergio, enseigne. Professeure des écoles, ce qu'elle veut vraiment c'est enseigner l'art. Mais au milieu des années 50, c'est



un parcours du combattant pour une femme. Première étape, Paris où elle enseigne dans une « maison à caractère sanitaire », l'équivalent aujourd'hui de nos classes pour enfants à besoins spécifiques. Expérience en poche et de retour à Sète, elle intègre **l'école Paul Bert** où elle compte parmi ses élèves les petits **Combas, Di Rosa et Bascamano** qui reçoivent une instruction un peu différente des autres. Parce que Madeleine a refait la déco de la classe avec des affiches d'œuvres d'artistes illustres, la curiosité de ces créateurs en herbe est affûtée. On montre l'art, on parle d'art et on en crée dans les cahiers. « *Des miracles de bonheur de beauté* », se souvient Madeleine, les yeux pétillants.

Elle va plus loin encore, à l'avant-garde de son époque, devenue formatrice de son époque, devenue formatrice d'enseignants elle développe des ateliers qu'elle filme et montre lors de ses nombreuses conférences qu'elle donne à travers la France. Une façon d'éveiller les esprits qui lui a valu les **palmes académiques en 1981**, et le

Graal est atteint en 1984 : elle peut enfin diffuser son amour de l'art en tant que formatrice spécifique. Diplôme au chaud dans son carton à dessin, elle s'envole pour la Martinique avec François.

Mais Madeleine Molinier Sergio n'a pas attendu les grandes instances pour avoir une vie et une carrière denses, passionnantes et passionnées. Invitée partout dans le monde pour montrer et parler de ses toiles aux grandes dimensions, elle reste très rigoriste dans ses choix de palette et de construction. Si l'œuvre ne raisonne pas, elle défait, détruit et recommence. Grande lectrice de poésie et de philosophie, ses œuvres de style figuration expressive font écho à la mer, au mystique, comme des lieux de protection entourée de ceux qu'elle a aimés.

L'affiche de la Saint-Louis 2024 réalisée par Madeleine Molinier Sergio est de cette trempe-là. Pleine de la solidarité du sport, de l'amitié et du plaisir du spectacle, elle insiste sur les points de contact entre les personnages et la lumière qui vient auréoler le tout. On y touche aussi des yeux la matière, comme la gaze et des bribes de textes, empruntés ou pas. Et les mains. Des mains puissantes, toujours, comme la composition de ses œuvres à grands coups de pinceaux qu'elle fabrique elle-même. « *Peindre pour illustrer cette fête chère au cœur des Sétois est évidemment un honneur. Je souhaitais attacher à ces représentations la force, la puissance qui sont mises en jeu lors des tournois. Je n'ai jamais pu dissocier "pêcheur-joueur" sous-entendu la vie par la mer.* »

Aujourd'hui octogénaire, Madeleine Molinier Sergio est le seul réceptacle d'œuvres de toute une famille. Depuis la mort de son époux en 2017, une fracture s'est créée momentanément avec la peinture, et le volume a pris la place, comme un hommage inconscient. D'œuvres des deux artistes qui auraient dues être jetées et oubliées à jamais, Madeleine en a récupéré des fragments pour donner vie à des reliquaires très graphiques faits principalement de minéraux. Un travail « *à quatre mains* »...

« *J'aime mon atelier parce qu'il fait partie de la vie de tous les jours* », confie-t-elle. Et ce n'est certainement pas son chat Voyou qui la suit partout, vient se présenter aux visiteurs et se pose à quelques centimètres d'elle quand elle travaille, faute de pouvoir se mettre directement sur la palette, qui dira le contraire...

JEUDI 22 AOÛT 2024

17h30 - Place Léon-Blum

**Ouverture officielle de la 280^{ème}
fête de la Saint-Louis 2024
en présence de**

François Commeinhes

Maire de Sète

Président de Sète Agglopôle Méditerranée

du **Conseil municipal**

de l'**invitée d'honneur, Delphine Le Sausse**

de l'**invité d'honneur, Benjamin Biolay**

de l'**auteur de l'affiche, Madeleine Molinier Sergio**

et des **Présidents des sociétés de joutes**



18h - Place Léon-Blum et cœur de ville

**Ouverture des festivités avec La Compagnie des Ambianceurs
"Mare Nostrum" et la batucada Batuc Badauê**

L'alliance de ces deux Compagnies réunies, de près de **40 musiciens et danseuses**, vous invitent à danser aux rythmes des tambours traditionnels brésiliens





21h - Place Léon-Blum

Concert « Ghetto Blaster »

Cette fanfare de **six musiciens** ultra-élégants enflammera la scène pour démarrer les festivités en beauté avec tous les hits des dernières années : **Coldplay, Stromae, Ed Sheeran, Pharell Williams...** Cuivres et percussions

21h15 - Place Léon-Blum

Départ du défilé de la 17^{ème} édition du tournoi des joutes de la Presse des personnalités et des joutes féminines

Accompagné par la **Peña Bella Ciao**

18h - Place Léon-Blum

Départ du défilé des petits jouteurs

Accompagné par la **Peña Bella Ciao**

18h15 - Cadre Royal – sur ponton

Tournois de joutes sur chariots

À l'issue des Tournois, remise des prix Place Léon-Blum



21h30 - Cadre Royal

Ouverture de la 17^{ème} édition du tournoi des joutes de la Presse, des personnalités et des joutes féminines

À l'issue des tournois, remises des prix en Mairie - Salle des mariages



EXPOSITION LES JOUTES

Présentée par Michel Izoird et l'Association Histoires de Papiers

– Entrée gratuite –

DU 19 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Tous les jours (sauf le mardi) : 10h-18h

La passion relie ces deux artistes présentant des œuvres remarquables associant bois et papier sur le thème des joutes : miniatures, dioramas (reconstitution d'une scène en volume grâce à un découpage en 3D).

Musée de la Mer, 1 Rue Jean Vilar - Sète



VENDREDI 23 AOÛT 2024

Arrivée du Patrouilleur de Haute-Mer Commandant Birot de la Marine Nationale, présent à quai du vendredi 23 au mardi 27 août, quai d'Alger. Le patrouilleur de haute-mer est une unité de combat polyvalente qui peut contribuer à l'ensemble des missions de surveillance et défense maritime du territoire, de police des pêches.

Ouvert au public pour les visites le samedi 19 août, de 9h à 17h30 et de 14h à 17h30 ainsi que le dimanche de 14h30 à 17h30.

Les visiteurs devront être munis d'un document d'identité (CNI/ Passeport/Permis de conduire...), aux ressortissants Français, Européens, OTAN. Il n'est pas accessible aux PMR - les enfants sont admis à bord sous la responsabilité des parents.



9h - Monument aux Morts du Parc Simone Veil

80^{ème} anniversaire de la Libération de la Ville de Sète

Cérémonie et dépôt de gerbes. Avec la participation musicale de la soprano **Laurane Oliva**, du baryton **Jean-Michel Balester**, accompagnés par la chorale intergénérationnelle du CLJ

9h45 - En gare de Sète

En mémoire des cheminots morts pour la France

Cérémonie et dépôt de gerbes

9h30 - Chapelle des Pénitents

Exposition de peinture « Ile Singulière »

Par les peintres du **Cercle des Artistes Plasticiens du Pays Sétois**
Exposition ouverte de **9h30 à 22h**

Tombola organisée au profit de la Société Nationale de Sauvetage en Mer de Sète (SNSM). Exposition visible jusq'au 1^{er} septembre 2024.

de 9h30 à 12h Place Léon-Blum

**Place aux enfants...
L'Atelier de la Tielle**

Organisé par la **Confrérie des Mille et Une pâtes**

Fabrication de la tielle.
Atelier réservé aux enfants de **8 à 12 ans**
Inscriptions au 04 99 04 70 24



9h30 - Boulodrome Louis Molle Quai des Moulins

Concours de boules Lyonnaises en quadrette

Organisé par **La Boule Moderne**
Remise des prix à **17h30 sur place**

11h - Parvis des Halles

Signature de l'affiche sérigraphiée en série limitée

de **Madeleine Molinier Sergio**, l'auteure de l'affiche de la Saint-Louis 2024





À partir de 10h30 Tennis-club du Mas Viel – 168 rue d'Auvergne

Grand Tournoi de tennis annuel de la Saint-Louis du 2 au 23 août 2024

Demi-finales à **10h30** et finales à **16h30** suivies des remises de prix et de la clôture du tournoi

13h45 - Gare de Sète

Rendez-vous des joueurs juniors et des jeunes joueurs

Pour la traditionnelle réception des hautbois et tambours

14h - Départ du défilé

Des joueurs juniors et des jeunes joueurs

Accompagné par la **Peña Bella Ciao**

14h30 - Cadre Royal

Tournoi des jeunes joueurs

À l'issue du tournoi, remise des prix *place Léon-Blum*

18h - Parc Simone Veil

Café littéraire avec Daniel Mesguich

Acteur, metteur en scène de théâtre, écrivain, Présenté par **Tino Di Martino**



19h - Place Léon-Blum

Concert « Canibal Dandies »

C'est en distillant un son cuivré, généreux et puissant au service d'inspirations tantôt blues, tantôt ragtime que les **Canibal Dandies** séduisent les passionnés de jazz traditionnel autant que le grand public. Tous seront conquis par leur sens de la mélodie extravagant ainsi que les swings incontestablement contagieux !



20h30 Parvis du théâtre Molière

Concert des Chamacos

Les **Chamacos** proposent un répertoire de compositions et de reprises de **Salsa, Bachata, Merengue** et vous invitent à une expérience musicale et dansante des rythmes latinos et des Caraïbes. Avec le percussionniste chanteur cubain, **Julius Vazquez Soto**, **Sebram Koné** et **Roberto Mattaliano**



20h45 - Place Léon-Blum

Défilé de joutes de la Coupe d'Or Gaston Macone

Accompagné par la **Peña Bella Ciao**

21h - Cadre Royal

Tournoi de joutes de la Coupe d'Or Gaston Macone

À l'issue du tournoi remise des prix en mairie

21h15 Place Léon-Blum

Concert Bal Fred Karato, alias Crazy Sax

Accompagné du DJ **Jérémy Roberto**, du violon électro de **THX Violin**, et du chanteur américain et percussionniste **Steven Grégory**. Un concert très festif aux sonorités disco et hits électro du moment !



SAMEDI 24 AOÛT 2024

9h - Quartier de la Décanale Saint-Louis

**13^{ème} tournoi des boules carrées
organisé par le Ski-club sétois**

8h - Accueil des participants devant le
bar du plateau et rue Rapide

9h - Début du tournoi devant la
Décanale Saint-Louis et rue Rapide

12h - Défilé avec les finalistes en
direction de la rue du Palais

12h15 - Finale du tournoi de boules
carrées suivi de la remise des prix -
Place Léon-Blum



9h à 18h - Salle Georges - Brassens

*Route de Cayenne - Parking du Mas
Coulet*

**11^{ème} édition du tournoi d'échecs de
la Ville de Sète**

*Renseignements et inscriptions auprès
du club sur www.club-echecs-sete.fr
Tournoi homologué FIDE - 9 parties de
15 minutes + 5 sec/coup
Remise des prix vers 18 heures*

11h et 17h - dans les rues piétonnes du cœur de Ville

**Déambulation musicale de
Banda Sagana**

Fifres et percussions du littoral
méditerranéen, répertoire maritime
qui allume le détonateur de la fête,
quand la farandole devient l'œil du
cyclone !

11h30 - Chapelle des Pénitents

**Vernissage de l'exposition de
peinture « Ile Singulière »**

Par les peintres du **Cercle des Artistes
Plasticiens du Pays Sétois**.

Exposition ouverte de 9h30 à 22h

Tombola organisée au profit de la
Société Nationale de Sauvetage en
Mer de Sète (SNSM). Exposition visible
jusqu'au 1^{er} septembre 2024

13h45 - Place Léon-Blum

Départ du défilé des joueurs mi-moyens

Accompagné par la **Peña Bella Ciao**



14h - Cadre Royal

Tournoi de joutes mi-moyens

À l'issue du tournoi remise des prix
Salle des Mariages

14h30 - Parking de la Pointe Courte

Challenge de pétanque de la Ville de Sète

Organisé par l'association des pétanqueurs « **La Bordigotte** ».
Concours en triplette ouvert à tous
(pas de licence)

Inscriptions à 14h sur place

16h Rue Alsace-Lorraine et rue Général de Gaulle

Animations ludiques pour les enfants

Des stands de jeux, maquillage, sculptures de ballons, bulles géantes
Animations gratuites réservées aux enfants sous la responsabilité des parents



17h - dans les rues piétonnes du cœur de Ville

Déambulation musicale de Banda Sagana



17h30 - Nouveau bassin du Quai d'Alger

La Royale Kitch du CLJ de Sète

Rassemblement de paddles pour danser sur l'eau, déguisé kitch, sur le nouveau bassin à Sète, sur des musiques des années 80 à nos jours. Nombreuses surprises (cheu-cheu, ténors, héliportage ...)

21h - Place Léon Blum

Concert du groupe "KOMPAS"

Compositions originales et reprises de tous les succès des Gipsy King, pour une soirée gipsy inoubliable, animée par 6 musiciens, 5 danseuses et 1 DJ
Ambiance festive assurée !



21h30 - Départ Cadre royal

Spectacle musical en déambulation La Compagnie Remue-Ménage présente « Légendaire »

La **Compagnie Remue-Ménage** présente pour la première fois à Sète leur toute nouvelle création « **Légendaire** », un spectacle musical en déambulation qui vous invite à embarquer pour un voyage initiatique, entre réalité et songe, sur des terres volcaniques de l'Islande aux rivages du Japon et aux confins des frontières de l'imaginaire. Un spectacle de rue mystérieux à ne rater sous aucun prétexte ! Avec petite pyrotechnie.





**DIMANCHE
25 AOÛT
2024**

De 8h30 à 9h Avenue du Maréchal Juin

Départ de la randonnée cycliste de la Saint Louis

Organisée par le **Guidon sportif sétois**. Trois parcours de différents niveaux (**12 km, 55 km, 85 km**) Retour et arrivée des cyclistes au même endroit.

Fin de la manifestation à midi Collation offerte à tous les participants, et récompenses pour les clubs les plus représentés Plus de renseignements sur le site internet <http://guidonsportifsetois.info/>

9h - La Criée aux poissons

2^{ème} Concours de boules Ouales

Organisé par **l'Association des Copains d'abord**



9h30 - Chapelle des Pénitents

Exposition de peinture « Ile Singulière »

Par les peintres du **Cercle des Artistes Plasticiens du Pays Sétois**.

Exposition ouverte de **9h30 à 22h** Tombola organisée au profit de la Société Nationale de Sauvetage en Mer de Sète (SNSM). Exposition visible jusqu'au 1^{er} septembre 2024.

10h - Théâtre Molière

Prise du pavois des jouteurs juniors

10h15 - Départ du défilé des jouteurs juniors, moyens, lourds

Avec la participation des **Conseils de quartier de la Ville** Accompagné par les **peñas Bastid'and Co, Bella Ciao, et le Bagad d'Aix**



11h Décanale Saint-Louis

Grand' messe de la Saint-Louis

Concoébrée par les **prêtres de la paroisse de Sète**.

À **10h30**, en prélude à la messe, les solistes vocaux et instrumentaux interpréteront quelques pièces du répertoire sacré.

Aux orgues, **Alain Cahagne**, titulaire des orgues de la Décanale et au piano **Adrian Sbarra**, professeur de piano au CRI Manitas de Plata de Sète Agglopôle Méditerranée, le trompettiste **Frédéric Michelet**, trompette de l'Orchestre National de Montpellier, les ensembles vocaux **Allegre Thau et AMMI**, les violonistes **Jean-Guillaume Cuaz** et **Katia Bendersky**, la violoncelliste **Janice Renau**, professeure au Conservatoire de Montpellier, les artistes internationaux **Lauranne Oliva**, soprano, **Nicolas Brooymans**, basse, **Pierre-Emmanuel Roubet**, ténor, et l'accordéoniste **Michel Glasko** sous la direction du Maître de Chapelle de la Paroisse de Sète et baryton, **Jean-Michel Balester**.



11h - Place Léon Blum

Aubade des hautbois et tambours

14h45 - Parvis de l'Hôtel de Ville

Départ du défilé de joutes juniors et moyens

Accompagné par la **Peña Bella Ciao**

15h - Cadre Royal

Tournois de joutes juniors et moyens

Avec la **Peña Bella Ciao** À l'issue des tournois remise des prix *salle des Mariages*.



17h30 dans les rues du cœur de Ville

Déambulation pour rejoindre la Criée

Avec la compagnie **Quality Street**



19h - La Criée aux poissons

3^{ème} Roulage de barriques de Lussac Saint-Emilion

Organisé par l'association « **Les Copains d'abord** ». Inscription par sms au **06 75 29 66 27**. Animation musicale festive avec la compagnie **Quality Street**.

Espace restauration sur place



20h - Place Léon-Blum

Concert à l'Italienne

Autour du baryton sétois, **Jean-Michel Balester**, se joignent au piano **Adrian Sbarra**, professeur de piano au CRI Manitas de Plata de Sète Agglopôle Méditerranée, le violoniste sétois **Jean-Guillaume Cuaz**, la violoniste **Katia Bendersky**, la violoncelliste **Janice Renau**, professeure au Conservatoire de Montpellier, les artistes internationaux **Lauranne Oliva**, soprano, **Nicolas Brooymans**, basse, **Pierre-Emmanuel Roubet**, ténor, et l'accordéoniste **Michel Glasko** pour un répertoire des grands airs et duos d'opéras et mélodies napolitaines bien connues ou les grands titres issus du cinéma au travers des musiques de **Ennio Morricone**.

20h30 - Cadre Royal

26^{ème} nuitée du grand prix traditionnel de rames

Organisée par **Cettarames**. Avec l'accompagnement musical de la **Peña Bella Ciao**



PURPLE CAMPUS

L'ENGAGEMENT FORMATION DE PROXIMITÉ #CCI

**Commerce Vente • Management RH
Sport Tourisme Animation**

DU BAC AU BAC+3

EN ALTERNANCE

PURPLE-CAMPUS.COM



91%
D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

PURPLE CAMPUS SÈTE • 547 QUAI DES MOULINS • 04 67 46 28 44



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes : actions de formation, actions permettant de valider les acquis de l'expérience, actions de formation par apprentissage.



FORMEZ-VOUS AVEC LE GRETA-CFA au plus près de chez vous !

Formations certifiantes du CAP au BAC + 3
Apprentissage, financement Région, CPF
En présentiel et distanciel
Projet pro, prépa apprentissage, bilan de compétences



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
Actions de formation
Bilans de compétences
Actions de formation par apprentissage

CONTACT

@greta-sete@gretacfa-montpellier.fr
004 67 51 24 25

RETROUVEZ NOTRE
OFFRE DE FORMATION

maforpro-occitanie.fr



📍 SÈTE | FRONTIGNAN

ROULAGE DE BARRIQUES



L'an dernier, le second tournoi de roulage de barrique, a opposé les pompiers de Sète à l'hôpital de Sète. La rencontre entre ceux qui nous sauvent et ceux qui nous soignent a permis d'aider l'association, des Dys milles pas et le service animation des Pergolines.

Pour cette troisième édition, « les copains d'abord » ont souhaité mettre en valeur les organisations syndicales majoritaires du Port de Sète. S'opposeront donc les équipes suivantes :

FO : « le syndicat qu'il nous faut »

CFDT « le syndicat qui nous plaît »

Le vainqueur du tournoi recevra son poids en vin de **Puech haut**. Enfin, le public pourra participer à un « *question pour un champion* » et repartir avec des cadeaux offerts par Château Puech haut.

3^{EME} TOURNOI DE ROULAGE DE BARRIQUE

BARRIQUE BLEUE

MATUTOA Chanel
MORALES Eddie
DELAMARCHE Alexandre
CASTELLON Cédric
GARRETTE Morgan
RAGNO Jonathan
SANCHEZ José
BAILLEUL Reynald
GARCIA Didier
FARRIS Ludovic
PINEL Joris
REGA Vincent
HOUTHMAN Jean Gabriel
HAMIDI Malik
Remplaçant **KOVISIKI Valerus**

BARRIQUE ROUGE

KERBIGUET Ronan
PAGES Alain
LLINARES Franck
MICHEL Anthony
BOYER Daniel
MINGUEZ Fred
JEAN Patrick
GROUX Gilles
NADAL Julien
JEAN Annie
BENTO Raphaël
LORETTE Agnès
MAROCCHINO Anthony
GAYERI Franck

“

S'opposeront dans le 3^{ème} tournoi de roulage de barriques les organisations syndicales majoritaires du Port de Sète.



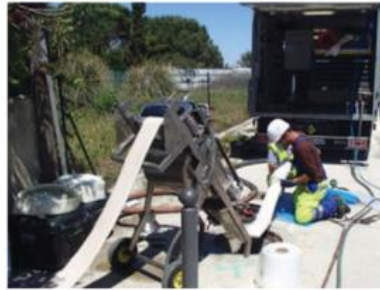




SE TE

BI 420510

BALLOTTA 2021



Optez pour les solutions sans tranchée.

Spécialisée dans les travaux de réhabilitation de réseaux sans tranchée*, la société SUBTERRA est dotée d'une batterie complète de procédés afin de proposer les solutions techniques et économiques les mieux adaptées.

* Chemisage réseaux et branchements / Forage dirigé / Réseaux visitables / Tubage et éclatement / Microtunnelier / Fonçage horizontal



05 62 23 28 20
subterra@subterra.fr
www.subterra.fr



TRANSPORT MARTIN LEVAGE

Transport exceptionnel
Levage de 35t à 300t
Bras de grue de 20tm à 200tm



ZI des Eaux Blanches 34200 Sète

Tél. +33(0) 4 67 36 11 92

sete@martin-levage.fr



TOUS EN BUS !



FÊTES
de la SAINT-LOUIS

2024



MOBILITE.AGGLOPOLE.FR

Infos lignes & horaires





A 0 g CO₂/km
R
L
P
G

Audi RS e-tron GT
Disponible chez votre partenaire Audi DBF



Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

Audi DBF Sète
13 Quai Louis Pasteur, 34200 Sète - Tél : 04 67 46 07 00

n°Orias : 07 031 834



AU POISSON BLEU



Venez découvrir la gastronomie marine de qualité au restaurant Au Poisson Bleu. Ce restaurant vous propose une cuisine inventive et raffinée à base de produits frais et locaux. Les fruits de mer sont à l'honneur avec une carte variée allant des huîtres aux poissons nobles, en passant par les crustacés. **N'attendez plus pour réserver votre table et savourer un moment convivial et gourmand !**

3 et 4 quai Léopold Suquet
34200 Sète
07 60 34 89 09
www.aupoissonbleu.fr



Votre spécialiste à Sète..



Tissus nautiques pour taud, coussins.. Voilage, lin, plein jour, macramé, cornely



Travaux tapissier sur sièges..
Découpe de mousse..
Habillement divers..
Confection sur mesures..
Mercerie..
Spécial nappage..toile cirée..
Tissus outdoor..

UN MAGASIN UNIQUE DE 400 M²

/Papintissus 447, Quai des Moulins 34200 Sète 04 67 74 84 62

LEÇON DE JOUTES ! TOUT SUR L'EMBARCATION

Pour celles et ceux qui ne maîtriseraient pas encore tout le vocabulaire des joutes, voici une petite séance de rattrapage. Pour que vous ne soyez plus perdus lorsqu'on parle de "tintaine" de "bigue" ou de "plancher", sur chaque terme à connaître à propos des barques.

1. L'AVANT : il est lesté de près de **600 kg** afin de faire contrepoids pour compenser le poids de la bigue où sont installés les jouteurs. Ce contrepoids permet ainsi aux barques de ne pas s'écarter l'une de l'autre au moment de l'impact.

2. LE PAVILLON : aux couleurs de chaque embarcation, **rouge et blanc ou bleu et blanc**, il flotte à la proue. Chaque vainqueur des tournois, lors de son tour d'honneur pour célébrer sa victoire, fait tourner cet étendard.

3. LES MUSICIENS : ils sont deux par barque : **un hautboïste et un tambourinaire**. Installés à la proue de la barque, ils assurent l'accompagnement musical tout au long du tournoi, essentiel pour donner le rythme aux rameurs et du courage aux jouteurs. L'air le plus connu est sans doute **"La Charge"**, qui est joué lors de chaque assaut.

4. LES RAMEURS : à Sète, ils sont **dix** par barque et sont les seuls *"moteurs"* autorisés durant les tournois. Armés de leur rame, ils propulsent les embarcations sur l'eau du **Cadre Royal**. Ce sont les solides gaillards de l'équipage des rameurs Sétois, ainsi que les Mézois de la Jeune Lance Sportive Mézoise et de la Nouvelle Lance Mézoise qui assument cette lourde tâche.

5. LE BARREUR : à bord, c'est lui le patron. Le barreur, c'est les **yeux des rameurs**. C'est lui qui dirige la barque et veille à la cadence. Attentif aux signes et aux demandes du jouteur, il va, grâce à sa science de la manœuvre, le mettre dans les meilleures conditions pour affronter son adversaire.

6. LE NOM DES BARQUES : traditionnellement, à Sète, les deux barques sont baptisées au nom des deux quartiers de pêcheurs de la ville qui depuis la création du port de Sète se lancent des défis : **"La Poncha"** (*La Pointe-Courte*) pour la barque rouge et **"Lo Quartier Naut"** (*Le Quartier Haut*) pour la barque bleue. Un rappel des riches traditions sétoises qui persistent encore aujourd'hui.

7. LA BIGUE : avant de jouter, les jouteurs attendent leur tour sur cet escalier qui mène au plancher, répartis sur chaque marche en fonction de leur poids. Cette bonne répartition est primordiale car il faut que les planchers des jouteurs soient à la même hauteur au moment de la passe.

8. LE PLANCHER : il s'élève à près de **trois mètres au-dessus de l'eau**. C'est cette plateforme sur laquelle se tient le jouteur en plein action. Cette pièce de bois et recouverte d'une surface antidérapante. Les rebords du plancher, appelés **planche avant et planche arrière**, sont relevés d'une vingtaine de centimètres et permettent au jouteur d'assurer ses appuis.

9. LA TINTAINE : cette pièce, qui fait d'une barque « **mourre de porc** » une barque de joute, comprend la **bigue et le plancher**.

10. LE JOUTEUR : tout de blanc vêtu, avec une lance de **2,80 m** sous l'aisselle et un pavois de **70 cm de haut sur 40 cm de large** collé au corps, le jouteur se prépare à l'assaut et se met en position de fente avant : jambe droite tendue en arrière et jambe gauche repliée vers l'avant, genou fléchi, son regard fixé sur son adversaire. Dans cette position, qui lui permet d'assurer un équilibre parfois précaire et qui est la seule autorisée, le jouteur est prêt pour lancer son attaque. **Et s'il tombe à l'eau, il a perdu.**



LES QUARTIERS SÉTOIS FETENT LA SAINT LOUIS



Les quartiers sétois s'associent aux célébrations de la Saint-Louis. Chacun identifiable grâce à un étendard portant ses couleurs. 12 quartiers ont le plaisir comme chaque année de participer au défilé d'ouverture du jeudi et au grand défilé du dimanche matin.



Quartier La Plagette



Quartier Villeroy





Le Quartier Haut



Quartier Les Salins



Quartier Les 4 Ponts



Quartier Le Barrou



La Plagette, Villeroy, Le Quartier Haut, Les 4 Ponts, La Pointe Courte, Les St Clairiens, Les Quilles, Le Lido, La Corniche, Victor Hugo... Les quartiers sétois sont prêts pour la Saint Louis !

Quartier Les St Clairiens



Quartier Les Quilles & Le Lido



Quartier La Corniche



Quartier Victor Hugo



le réservoir.

SÈTE
présente

7 JUIN
24 AOÛT
2024

À CORPS PERDUS

Jacques Barry, Benjamin Carbonne
Stéphane Carbonne, Clara Castagné
Sophie Dherbecourt, Sarah Guiraudon
Sylvie Fraissard & Karine Bergami
Ganaelle Maury, Isabelle Piron
Morgane Ryckelynck, Claudia Vialaret...

l'expo.

infos.

Mardi au samedi
10.00 - 13.00 • 15.00 - 19.00



04 67 19 39 04
45, 46 quai de Bosc. Sète
lereservoir-art.com



FÊTES DE LA
SAINT-LOUIS
2024

Légendaire



SAMEDI
24 > 08 > 24

SPECTACLE
MUSICAL EN
DÉAMBULATION
AVEC PETITE PYROTECHNIE

▼
LÉGENDAIRE

➤ 21H30

DÉPART
SUR LE
CADRE ROYAL

LA COMPAGNIE REMUE-MÉNAGE PRÉSENTE
« LÉGENDAIRE » ET VOUS INVITENT À EMBAR-
QUER POUR UN VOYAGE INITIATIQUE, ENTRE
RÉALITÉ ET SONGE, SUR DES TERRES VOLCA-
NIQUES DE L'ISLANDE AUX RIVAGES DU JAPON
ET AUX CONFINS DES FRONTIÈRES DE L'IMAGI-
NAIRE. UN SPECTACLE DE RUE MYSTÉRIeux À
NE RATER SOUS AUCUN PRÉTEXTE !

LES BARS À QUAIS

“LES BARS-À-QUAIS SONT DE LA FÊTE

8 bars à quais fleuriront cette année autour du Cadre Royal et dans les rues alentours.

De quoi, après l'excitation des tournois de la journée, régaler les joyeux festaires d'ici et d'ailleurs, toujours prêts pour une «3^{ème} mi-temps».



Les Bars à Quai seront ouverts du jeudi 22 au lundi 26 août 2024 jusqu'à 3h du matin.

Aucun alcool ne sera servi après 2h30.

- 1. LES 2 RAMIERS**
10 Quai Général Durand
- 2. LE MARINA**
11 bis Quai de la Résistance
- 3. LE KORNER CAFÉ**
13 Quai Maréchal de Lattre de Tassigny
- 4. LE TABARY'S**
1 Grand Rue Mario Roustan
- 5. LA CAVE À MANGER**
28 Grand Rue Mario Roustan
- 6. BAR DE L'HÔTEL DE VILLE**
18/20 Rue Paul Valéry
- 7. LE BARAJO ET CAFÉ LUMIÈRE**
2 & 4 Rue Gambetta
- 8. LE FLORE**
21 rue du Général de Gaulle





DEPUIS 1937
SPÉCIALITÉ SÉTOISE



Tielles, chaussons aux moules, cokas, pissaladières, pizzas aux tomates fraîches, etc...

DU LUNDI AU DIMANCHE : 8H - 21H

24 rue honoré euzet Sète | 04 67 74 16 23

Halles centrales, étal 31, rue gambetta, Sète | 04 67 74 52 28

  TIELLES CIANNI MARCOS

Pêcherie CETTOISE

Poissons, coquillages et crustacés

Mareyeur

Spécialiste des produits de la mer
au service de la Poissonnerie,
de l'Hôtellerie et de la Restauration

Tel : 04 67 51 88 51

NOUVELLE ADRESSE:
239 Rue du Phare de Roquerols
ZA Les Eaux Blanches
34200 SÈTE

Email : contact@pecheriecettoise.com
www.pecheriecettoise.com




 @pecheriecettoise
 Pêcherie Cettoise



Languedoc Etanchéité

**ÉTANCHÉITÉ - ISOLATION
ET PROTECTION DES
TOITURES - TERRASSES**

04 67 18 46 30
accueil@languedocetancheite.com




**DIAGNOSTICS
IMMOBILIERS
VENTE ET LOCATION**

Remise de -10%

IMMO - DIAGNOSTIC - FUENTES

20, Rue de la Fontaine de Lattes - 34000 MONTPELLIER
www.diagnostic-immo-montpellier.fr - 04 67 92 87 22 - diag@34idf.fr




TOURNOIS DES JEUNES JOUTEURS

TOURNOIS SUR CHARIOTS JEUDI 22 AOÛT 2024

Jeunes joueurs 1^{ère} année

BARQUE BLEUE

- 1 MORENO Valentin (LAS)
- 2 DOMENICHINI Caesar (LAS)
- 3 SCAINI Milo (EJMS)
- 4 PASSERON Andréa (EJMS)
- 5 CARQUILLAT-JEAN Noé (EJMS)
- 6 CAMELIO Loris (EJMS)
- 7 PACE-GOMEZ Tom (EJMS)
- 8 REME Adan (EJMS)
- 9 L'HOTELLIER Mathis (LAS)

BARQUE ROUGE

- 1 HISPA Emilio (EJMS)
- 2 MARTINEZ Samuel (EJMS)
- 3 AVALONE Jean-Marie (EJMS)
- 4 TOUFLET Léon (EJMS)
- 5 SERRANO-STENTO Anzo (LAS)
- 6 FERNANDES-SAINT-JEAN Elio (EJMS)
- 7 BATISTA Marlon (LAS)
- 8 FOULTIER Soria (EJMS)

Jeunes joueurs 2^{ème} année

BARQUE BLEUE

- 1 LE DROGO Lucien (EJMS)
- 2 REMEYZE Jason (LAS)
- 3 BAEZA Jules (EJMS)
- 4 SIMON Lenny (EJMS)
- 5 ARNAU Lino (LAS)
- 6 MESSENS Marius (EJMS)
- 7 LE DROGO Marius (EJMS)

BARQUE ROUGE

- 1 GRAS Théo (EJMS)
- 2 DI MARIA Tiago (EJMS)
- 3 FAUCON Stan (EJMS)
- 4 SCHNEIDER Nathanaël (EJMS)
- 5 SANCHEZ Isaac (EJMS)
- 6 PERRET Jayden (LAS)

Jeunes joueurs 3^{ème} année

BARQUE BLEUE

- 1 BENAUD-CICCONE Mathéo (EJMS)
- 2 CAMELIO Ezio (EJMS)
- 3 PHILIPPE Fabian (LAS)
- 4 GUINTANDRY Adrien (EJMS)
- 5 PIGNATELLI Joseph (EJMS)
- 6 BLOT Martin (LAS)
- 7 MARIANELLI Alessio (EJMS)
- 8 SWOJAK Robin (EJMS)

BARQUE ROUGE

- 1 TROZZI Dario (EJMS)
- 2 PINQUET Benjamin (LAS)
- 3 BUONOMO Charli (EJMS)
- 4 LACAN Gabin (EJMS)
- 5 BALMES Mika (EJMS)
- 6 JAMMES Baptiste (EJMS)
- 7 NOGUET Pablo (LAS)
- 8 AVALONE Marcel (EJMS)

TOURNOIS SUR BARQUES VENDREDI 23 AOÛT 2024

Légers

Barreurs : HERRY Steeven & ISOIRD Romain

BARQUE BLEUE

- 1 LOMBARDO Livio (EJMS)
- 2 MICHELOT Lenv (EMJS)
- 3 D'ELIA Harry (EJMS)
- 4 DEMBSKI Damian (EJMS)
- 5 BELMONTE Tiago (EJMS)
- 6 JOUBERT Gennaro (LAS)

BARQUE ROUGE

- 1 SCHNEIDER Eaden (EJMS)
- 2 BUONOMO Jules (EJMS)
- 3 MARQUAIS-LOURMERE Jordan (EJMS)
- 4 MARTOREL Raphaël (EJMS)
- 5 HEYRAUD Tino (EJMS)

Mi-Moyens

BARQUE BLEUE

- 1 CANDELA Gabriel (EJMS)
- 2 MOUREAUX Livio (LAS)
- 3 PIGEYRE Aaron (EJMS)
- 4 PERRET Leerov (LAS)
- 5 GRAS Fabio (EJMS)
- 6 RAGIONERI Giovany (LAS)
- 7 CHOPIN-VALLADE Yenzo (EJMS)
- 8 REGA Lorik (LAS)

BARQUE ROUGE

- 1 VALDENNAIRE Anselm (LAS)
- 2 ROUSIGNOL-DOREY Lorenzo (EJMS)
- 3 ISOIRD Téo (EJMS)
- 4 LIGUORI Taylor (EJMS)
- 5 GUILLABERT Vinny (EJMS)
- 6 CHAZAL Andy (EJMS)
- 7 LACAN Lenny (EJMS)
- 8 KONE Mady (LAS)

Moyens

BARQUE BLEUE

- 1 REYES Flavio (LAS)
- 2 ROJAS Esteban (EJMS)
- 3 DRAGUIS Baptiste (LAS)
- 4 LOPEZ Mathias (LAS)
- 5 JOUBERT Kélian (LAS)
- 6 RAGNO Léandro (LAS)

BARQUE ROUGE

- 1 BOUCHIGNY Lilian (LAS)
- 2 GAYE Tyno (LAS)
- 3 SCHNEIDER Ethan (EJMS)
- 4 VIDAL Louka (EJMS)
- 5 LANCHON Hugo (EJMS)

Lourds

BARQUE BLEUE

- 1 CREDIDIO Flavio (LAS)
- 2 NOGUET Giany (LAS)
- 3 NARDONE Louis (EJMS)
- 4 BERBEZIER Aaron (EJMS)
- 5 COURTESOL Carl (EJMS)

BARQUE ROUGE

- 1 REME Victor (EJMS)
- 2 MASCLAC Lissandro (LAS)
- 3 JALICOUX Matthéo (EJMS)
- 4 FAUCON Nathan (EJMS)
- 5 GOMES Livio (EJMS)

Président du jury : GRAS Stéphane (PO)

Jurys : STANZIONE Nicolas (EJMS) et ZEITOUNIAN Timothée (LAS)
Micros : PRINCIPATO David (EJMS) et PINQUET Guillaume (LAS)

Président du jury : GAYRAUD Valentin (PO)

Jurys : BARONETTO Enzo (EJMS) et PERRET Alexi (LAS)
Micros : PRINCIPATO David (EJMS) et ZEITOUNIAN Timothée (LAS)

TOURNOI COUPE D'OR GASTON MACONE

DANS LE CADRE ROYAL À 21H
VENDREDI 23 AOÛT 2024

BARQUE BLEUE Barreur : MINARRO RÉMY

- 1 JAMMES Yoan (APSM)
- 2 FABRE Valentin (LAS)
- 3 CAMELIO Floréal (JLS)
- 4 RAGNO Jonathan (LAS)
- 5 PASSERON Dorian (APSM)
- 6 SCANNAPIECO Lorenzo (LSS)
- 7 BOYER Jonathan (AJS)
- 8 REGA Vincent (LAS)
- 9 LIGUORI Anthony (APSM)
- 10 CERRATO Loïc (LAS)
- 11 LIGUORI Louis (APSM)
- 12 VALETTE Jean-Baptiste (JLS)
- 13 D'ELIA Loïc (APSM)
- 14 ROJAS Fabien (LSS)
- 15 BLANES Guillaume (APSM)
- 16 D'ELIA Cyril (AJPC)
- 17 ABELLAN Sébastien (JLS)
- 18 MOLTO Maxime (APSM)
- 19 HERRY Steeven (APSM)
- 20 SABATIER (Fabrice APSM)
- 21 CASELLI Simon (LAS)
- 22 GRAS Stéphane (PO)
- 23 ANTRAIQUES Cyril (JLS)
- 24 KERBIGUET Ronan (AJPC)

BARQUE ROUGE Barreur : MACONE PATRICE

- 1 BANCILHON Christophe (JLS)
- 2 PRINCIPATO Anthony (APSM)
- 3 DALMON Maxime (JLS)
- 4 LISANTI Adrian (LAS)
- 5 GARETTE Dylan (APSM)
- 6 HISPA Damien (JLS)
- 7 PEREZ André (AJPC)
- 8 REGA Romain (LAS)
- 9 PRINCIPATO David (APSM)
- 10 GIORDANO Brice (LAS)
- 11 BRITTO Christopher (APSM)
- 12 BARISSONI David (AJPC)
- 13 LE BAIL Alain (APSM)
- 14 RAGIONERI Sony (LAS)
- 15 AMATORE Cédric (JLS)
- 16 CHAZAL Fabien (APSM)
- 17 CAUSSE Léo (APSM)
- 18 TANAGRO Laurent (LAS)
- 19 BANCILHON Thibaut (JLS)
- 20 HORTOLAND François (AJPC)
- 21 ROJAS Olivier (LSS)
- 22 VALETTE Maxime (AJS)
- 23 MARCHADIER Jean-Pierre (PO)
- 24 BIRBA Théo (APSM)

Barreurs honoraires : Marcel JOUET - Guy MOLLE - André LUBRANO - Louis MOLLE
Président : Valentin GAYRAUD (PO)
Assesseurs : Pierre-Baptiste AMIEL (APSM) et Jonathan MICHELOT (AJS)
Micros : Hugo GOUDARD (APSM) - Vincent BANCILHON (JLS)

Commissaire Général : François ROLOUIS (APSM)
Commissaires Honoraires : Antoine LIGUORI dit « Ninou » - Jean DI ROSA dit le « Jol » - René CARUSO - Yvan BOUCHET
Commissaires : Franck PALACIOS (LSS) - Henri FULCRAND (AJS) - Mickaël GARCIA (JLS)

LE PALMARÈS VAINQUEURS

| | | | |
|------|--|---------|--------------------------------------|
| 1906 | Louis PONCET | 1999 | Gilles BRESSON |
| 1912 | Joseph RUDEL | 2000 | Sébastien ABELLAN |
| 1975 | André LUBRANO | 2001 | Olivier SOULA |
| 1976 | Hubert BUONOMO | 2002 | Olivier SOULA |
| 1977 | Joseph LIGUORI | 2003 | Nicolas BENAMARA |
| 1978 | Robert BANCILHON | 2004 | Stéphan VATUONE |
| 1979 | Jacky SELLIER | 2005 | Benjamin ARNAU |
| 1980 | Paul DI STEFANO | 2006 | Sébastien ABELLAN |
| 1981 | André LUBRANO | 2007 | David D'ELIA et Maxime DALMON |
| 1982 | Paul DI STEFANO | 2008 | Jonathan RAGNO |
| 1983 | Paul DI STEFANO | 2009 | Ghyslain SABATIER et David D'ELIA |
| 1984 | Robert BANCILHON | 2010 | Mathieu DI STEFANO |
| 1985 | Robert BANCILHON | 2011 | Maxime MOLTO |
| 1986 | Robert BANCILHON | 2012 | Sébastien ABELLAN |
| 1987 | Jacques NOGUET | 2013 | Maxime MOLTO |
| 1988 | Jean-Marie NOCCA | 2014 | Simon CASELLI |
| 1989 | Stéphane ABELLAN | 2015 | Jonathan RAGNO |
| 1990 | Stéphane ABELLAN | 2016 | Maxime MOLTO |
| 1991 | Robert BANCILHON | 2017 | Fabien CHAZAL |
| 1992 | Claude SCANAPIECO | 2018 | Loïc CERRATO et Fabien CHAZAL |
| 1993 | Sébastien ABELLAN | 2019 | Christophe BANCILHON |
| 1994 | Jacques NOGUET | 2020-21 | Pas de tournoi (COVID) |
| 1995 | Rudy CERRATO | 2022 | Maxime MOLTO |
| 1996 | Stéphane VATUONE et Didier SAUVAIRE | 2023 | Adrian LISANTI |
| 1997 | Rudy CERRATO | | |
| 1998 | Rudy CERRATO | | |

BARQUE BLEUE

BARQUE ROUGE

REVANCHES

DEMI-FINALE

FINALE

VAINQUEURS

TOURNOI DES MI-MOYENS

DANS LE CADRE ROYAL À 14H - SAMEDI 24 AOÛT 2024

BARQUE BLEUE BARREUR : D'ELIA CYRIL

- 1 NADAL Julien (LAS)
- 2 DROCOURT Tristan (LAS)
- 3 TANÉPAU Joao (AJPC)
- 4 IMPARATO Albert (LAS)
- 5 BERTRAND Mathieu (APSM)
- 6 MARTINEZ Dimitri (AJPC)
- 7 MAUGER Lucas (AJPC)
- 8 BLOIS Julien (LSS)
- 9 SALVADOR Clément (AJS)
- 10 DELL'OVA Adam (LAS)
- 11 SIRVENS Jérémy (AJS)
- 12 BEC Axel (JLS)
- 13 TEYSSIER Jean (LAS)
- 14 MAURIN Nicolas (AJPC)
- 15 MATTIA William (LSS)
- 16 SALVADOR Romuald (AJS)
- 17 FOURNIER Valérian (APSM)
- 18 LEQUES Kilian (AJPC)
- 19 ROUSSEAU Sébastien (LSS)
- 20 BARONETTO Mathis (AJPC)
- 21 MAYA Soufian (LSS)
- 22 RODRIGUEZ Mickaël (LSS)
- 23 PACE Eric (LSS)
- 24 GALIANO Nicolas (PO)
- 25 RHAMSOUSI Jérémy (AJPC)
- 26 FORNES Dorian (LSS)
- 27 ÉTIENNE Roman (LSS)
- 28 GOUDARD Hugo (APSM)
- 29 CONDAMINAS Tim (PO)
- 30 MENIVALE Auxence (APSM)
- 31 LEQUIN Nicolas (APSM)
- 32 ADAM Nicolas (APSM)
- 33 DE MELO Florian (LSS)
- 34 GUILLEMIN Simon (JLS)
- 35 TANAGRO Baggio (LAS)
- 36 BARONETTO Massimo (AJPC)
- 37 FORNES Rodolphe (JLS)
- 38 AQUILA Pierre (LAS)
- 39 GAYRAUD Valentin (PO)
- 40 GOURMELON Loïc (PO)
- 41 GAYRAUD Nicolas (PO)
- 42 FAZIO Anthony (LSS)
- 43 ZARHOUNI Marouane (AJPC)
- 44 CLERMONT KASPRZAK Thomas (APSM)
- 45 LE ROUX Cédric (LSS)
- 46 ABELLAN Paul (LSS)
- 47 LAURENS Yannick (APSM)
- 48 BANCILHON Vincent (JLS)
- 49 DUGRIP Fabien (JLS)
- 50 HEYRAUD Quentin (APSM)
- 51 DELAVAL Aurélien (JLS)
- 52 FURIO Florian (APSM)
- 53 PARIS Jean-Marie (LSS)
- 54 SOSSON Léo (LAS)
- 55 CORTES François (AJPC)
- 56 GALTIER Léo (JLS)
- 57 ZAMBRANO Ugo (JLS)
- 58 ROMAIN Armand (JLS)
- 59 ZAMBRANO Nicolas (AJPC)
- 60 PEREZ Andréa (AJPC)
- 61 PAPPALARDO Damien (LAS)
- 62 JAMMES Clément (APSM)
- 63 LÉBOFFE Estéban (AJPC)
- 64 FAZIO Jérôme (AJS)
- 65 MINARRO Ilan (LAS)
- 66 OLIVIER Anthony (AJS)

BARQUE ROUGE BARREUR : LE BAIL ALAIN

- 1 BLOIS Joris (LSS)
- 2 BARRE Erwan (APSM)
- 3 FAUCON Rudy (AJPC)
- 4 COTTALORDA Jean-Pascal (AJPC)
- 5 ROMERO Tom (APSM)
- 6 GONZALEZ Ezio (LAS)
- 7 DUBOIS Quentin (LSS)
- 8 PAPPALARDO Anthony (PO)
- 9 VASSALO Cédric (AJS)
- 10 GONZALES Jonah (JLS)
- 11 ROLOUIS Mathieu (LSS)
- 12 SAUVAGNAC Thibault (LSS)
- 13 BRUGIRARD Thomas (JLS)
- 14 BELOT Thomas (JLS)
- 15 SERGENT Clément (LAS)
- 16 REDONDO Mathis (AJPC)
- 17 GIRELLI Giulian (APSM)
- 18 AUSTRUY Fabien (AJS)
- 19 SORIANO Damien (AJS)
- 20 PUECH Nicolas (JLS)
- 21 ROSSO Quentin (AJPC)
- 22 LARRAT Lucas (JLS)
- 23 BEC Adrian (JLS)
- 24 RICORDEAU Marvin (LAS)
- 25 PINTRE Paul (LAS)
- 26 LUBRANO Valentin (JLS)
- 27 BENAVENT Sauveur (LAS)
- 28 ZARAGOZA Loïc (LAS)
- 29 ABELLAN Mathis (JLS)
- 30 RISPAIL Charly (LSS)
- 31 MICHELOT Valentino (JLS)
- 32 SANROMAN Valentin (AJPC)
- 33 DROCOURT Michel (LAS)
- 34 BASILE Lucas (AJPC)
- 35 PIGEYRE Manuel (AJS)
- 36 GARCIA Paul (AJS)
- 37 COURTESOL Romain (APSM)
- 38 ABELLAN Quentin (JLS)
- 39 LOPEZ Fabio (LAS)
- 40 CARAMEL Kélian (APSM)
- 41 BOUDET Clément (AJS)
- 42 D'ELIA Damien (APSM)
- 43 BENAVENT Alexandre (LAS)
- 44 ALCAIS Thibaud (LAS)
- 45 PALACIOS Franck (LSS)
- 46 BAQUE Kévin (LAS)
- 47 RICO Alexandre (AJPC)
- 48 MAURIN Cédric (JLS)
- 49 DIOP Djibril (LSS)
- 50 NICOLE Gaëtan (LSS)
- 51 AMAYA Raymond (LAS)
- 52 MIRAMOND Benjamin (AJPC)
- 53 ZACHARIE Adrian (AJPC)
- 54 BODENNE Maxime (AJS)
- 55 AMAKRANE Mustapha (LAS)
- 56 MRAK Bruno (AJPC)
- 57 PEINADO Diego (LAS)
- 58 LAGET Maxime (JLS)
- 59 MERENDA David (LAS)
- 60 FORMATO Rémy (PO)
- 61 ZEMRAK Brice (LAS)
- 62 DOMINGUEZ Sean (LAS)
- 63 D'ALEO Rémi (JLS)
- 64 BIRBA Louis (APSM)
- 65 ALBERT Lucas (JLS)

Barreurs honoraires : Marcel JOUET - Guy MOLLE - André LUBRANO - Louis MOLLE
Président : Jonathan MICHELOT (AJS)
Assesseurs : Nadir TALON (AJPC) et Mathieu DI STEFANO (JLS)
Micro : Enzo BARONETTO (AJPC) - Anthony PRINCIPATO (APSM)

Commissaire Général : François ROLOUIS (APSM)
Commissaires Honoraires : Antoine LIGUORI dit « Ninou » -
Jean DI ROSA dit le « Jol » - René CARUSO -Yvan BOUCHET
Commissaires : Franck PALACIOS (LSS) - Henri FULCRAND (AJS) - Mickaël GARCIA (JLS)

TOURNOIS

DANS LE CADRE ROYAL À 15H
—
DIMANCHE 25 AOÛT 2024

Juniors 2024

BARQUE BLEUE

Barreur : D'ELIA Cyril

- 1 MASSIP Louka (APSM)
- 2 GAYRAUD César (LSS)
- 3 VALETTE VIE Yony (APSM)
- 4 LIGUORI Mathis (APSM)

BARQUE ROUGE

Barreur : LE BAIL Francis

- 1 ABELLAN Valérian (LSS)
- 2 DRAGUIS Louis (LAS)
- 3 CHBILY Louca (LAS)
- 4 GINESTET Jordan (PO)

Moyens

BARQUE BLEUE

Barreur : D'ELIA Cyril

- 1 CAMELIO Floréal (JLS)
- 2 TALON Nadir (AJPC)
- 3 ANTRAIQUES Cyril (JLS)
- 4 GIORDANO Brice (LAS)
- 5 PETROFF Irvin (AJPC)
- 6 STRINA Nicolas (JLS)
- 7 CAUSSE Leo (APSM)
- 8 DI MAÏO Romain (PO)
- 9 GIORDANO Loïc (LAS)
- 10 GALIANO Louis (PO)
- 11 PERRET Alexis (LAS)
- 12 NOGUET Hugo (LAS)
- 13 MINARRO Sandro (APSM)
- 14 NOUGAREDE Jonathan (AJS)
- 15 ROUX Noah (LAS)
- 16 NOGUET Rémy (LAS)
- 17 STENTO François (LAS)
- 18 LIGUORI Louis (APSM)
- 19 2^{ème} Prix Mi-Moyens

BARQUE ROUGE

Barreur : LE BAIL Francis

- 1 JUGE Frédéric (APSM)
- 2 PASSERON Dorian (APSM)
- 3 1^{er} Prix Mi-Moyens
- 4 DEZORD Clément (JLS)
- 5 MARQUAIS Jonathan (PO)
- 6 PINQUET Paul (PO)
- 7 DOMINGUEZ Gabriel (LAS)
- 8 BARONETTO Enzo (AJPC)
- 9 GIRARD Enzo (LSS)
- 10 AMIEL Pierre Baptiste (APSM)
- 11 RAMIREZ Clément (APSM)
- 12 HERRY Steeven (APSM)
- 13 TANAGRO Laurent (LAS)
- 14 VALETTE Jean Baptiste (JLS)
- 15 BANCILHON Thibaut (JLS)
- 16 PASCAL Maxime (AJPC)
- 17 MARCHADIER Sébastien (PO)
- 18 STENTO Dorian (AJS)

Barreurs honoraires : Marcel JOUET - Guy MOLLE - André LUBRANO - Louis MOLLE
Président du Jury : Jérémy GOGNIAT (LSS)
Assesseurs : Ronan KERBIGUET (AJPC) et Romain ISOIRD (APSM)
Micros : René CASTALDO (AJS) - Jean-Louis CHALUT-NATAL (APSM)

Commissaire Général : François ROLOUIS (APSM)
Commissaires Honoraires : Antoine LIGUORI dit « Ninou »
- Jean DI ROSA dit le « Jol » - René CARUSO -Yvan BOUCHET
Commissaires : Franck PALACIOS (LSS) - Henri FULCRAND (AJS) - Mickaël GARCIA (JLS)

Intermarché

Frontignan **H Y P E R**



OUVERTURE

DU LUNDI AU SAMEDI

DE 8h30 À 20h00

DIMANCHE DE 9h00 À 13H00



**Le Fournil
Du Boulanger**



**BRASSERIE
DES SENS**

**leDRIVE
Intermarché**

93, Avenue du maréchal Juin - 34110 FRONTIGNAN Tel: 04 67 18 60 10

Intermarché

Balaruc **S U P E R**



**leDRIVE
Intermarché**



OUVERTURE

DU LUNDI AU SAMEDI

DE 9h00 À 20h00

DIMANCHE DE 9h00 À 13h00

Route de Sète - 34540 BALARUC LES BAINS Tel: 04 67 80 77 40

Netto

ON GAGNE TOUS À PAYER MOINS CHER

OUVERTURE

DU LUNDI AU SAMEDI

DE 9h00 À 19h30

LE DIMANCHE DE 9h00 À 12h30

FRONTIGNAN



Boulevard des républicains espagnols - ZAC DES PIELLES Tel: 04 67 43 78 31



FÊTES DE LA
SAINT-LOUIS
2024



~~~~~  
VENDREDI  
23 > 08 > 24

| CONCERT



**FRED KARATO,  
ALIAS CRAZY  
SAX**



**21H15**

PLACE

LÉON-BLUM

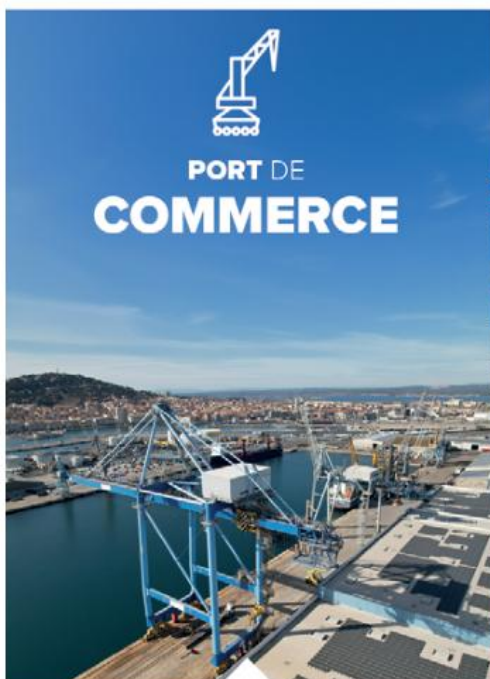
ACCOMPAGNÉ DU DJ JÉRÉMY ROBERTO,  
DU VIOLON ÉLECTRO DE THX VIOLIN, ET DU  
CHANTEUR AMÉRICAIN ET PERCUSSIONNISTE  
STEVEN GRÉGORY  
UN CONCERT TRÈS FESTIF AUX SONORITÉS  
DISCO ET HITS ÉLECTRO DU MOMENT !

# PORT DE SÈTE

## UN PORT MODÈLE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



### PORT DE COMMERCE



### PORT DE PÊCHE



### PORT DE PLAISANCE



#### Port à énergie positive

4 ha de couverture photovoltaïque

Port multimodal maritime, fluvial et ferroviaire

Véhicules **électriques**

Branchements **électriques à quai**

**Recyclage du plastique en mer**

**Récupération des déchets marins**

Nettoyage du plan d'eau en **bateau électrique**

Actions de **sensibilisation aux éco-gestes**

**Préservation du milieu naturel**

**Port connecté**  
Système de surveillance des consommations

SERVICE DE RÉCUPÉRATION DES EAUX USÉES EN BORD À BORD



contact@portsuddefrance-sete.fr  
[www.sete.port.fr](http://www.sete.port.fr)

Etablissement Public Régional



Port de **Sète**  
Sud de France

A photograph of Simon Caselli, a man with a beard wearing a white shirt and white trousers, celebrating with his arms raised holding a trophy. He is surrounded by other people, some in white shirts, who are clapping. Confetti is falling in the air. The background shows trees and a white banner.

# SIMON CASELLI

## Grand gagnant Saint-Louis 2023

“

Une année exceptionnelle pour Simon Caselli :  
Le 22 août 2023, Simon Caselli triomphait lors du prestigieux tournoi des "lourds" de la Saint Louis, (ré)affirmant sa place parmi les grands du sport local. Le 13 mai 2024, il avait l'honneur de porter, du haut de la tinte et dans le Cadre Royal, la flamme olympique lors de son passage à Sète, incarnant les valeurs d'excellence, de persévérance et de passion. Ces moments forts témoignent de son engagement profond envers les idéaux sportifs et son rôle inspirant dans la communauté. Dans quelques jours, il tentera de défendre son titre avec toute la détermination et le talent qui continuent d'inspirer tous ceux qui suivent ses exploits...

# CASINO DE SÈTE-LA-CORNICHE



CASINOS GROUPE TRANCHANT

MACHINES À SOUS

JEUX DE TABLE

ROULETTE ÉLECTRONIQUE

BLACK JACK ÉLECTRONIQUE

BAR / RESTAURANT

casino-sete.fr



QUARTIER DE LA CORNICHE • 45 PLACE ÉDOUARD HERRIOT  
04 67 46 65 65

Accès +18 ans, non interdits de jeux, sur présentation d'une pièce d'identité.  
Conception GIE Casinos Conseil & Service. RCS Paris 409 406 972. Crédits photos : Stock.Adobe.com.



« LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX :  
PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... »

RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ) »



# L'OCCITAN LANGA DE LAS AJUSTAS

## FR. L'OCCITAN, LANGUE DES JOUTES

L'occitan ou langue d'oc est une langue au patrimoine culturel prestigieux qui possède son orthographe propre, comme le français ou l'anglais. Elle est parlée dans le Sud de la France et dans quelques vallées d'Espagne et d'Italie. Dans chaque région concernée par cette langue, sa variante locale était injustement nommée "patois". Ainsi, le "patois" des pêcheurs de la Pointe Courte est tout simplement de l'occitan version sétoise. Le vocabulaire et l'accent de Sète sont fortement imprégnés d'occitan. À noter, en occitan, le son "ou" s'écrit avec la seule lettre "o".

### QUELQUES EXPRESSIONS

**La lança s'es gimblada.**

La lance s'est tordue.

**Quane caramentrant, aquel !**

Quel pantin, celui-là !

**Es lo revenge !**

(prononcez "és lou rébéntché") :

C'est la revanche !

**Escampa-lo a l'aiga !**

(prononcez "escampa-lou a l'aiga") :

Jette-le à l'eau !

**Me'n vau, que n'ai un saol !**

(prononcez "m'én baou, qué n'ai oun saoul") :

Je m'en vais car j'en ai marre !

**lèr, as agantat un brave pofre**

(prononcez "az agantat un brabé poufré") :

Hier, tu as pris une belle cuite.

### QUELQUES MOTS DOUX UTILES

**O palhassa !**

**O golamàs !**

(prononcez "o goulamas !")

**Tàca la bomba**

(prononcez "toca la boumba")

**O ibronhàs !**

(prononcez "o ibrougnass")

**O cosin !**

(prononcez "o couzi")

### LE MATÉRIEL



**La voga**

(prononcez "la boga") :

La rame

### Las vigas

(prononcez "las bigas") :

Les poutres de la tintaine



**La beta :  
la nacelle L'orjau**

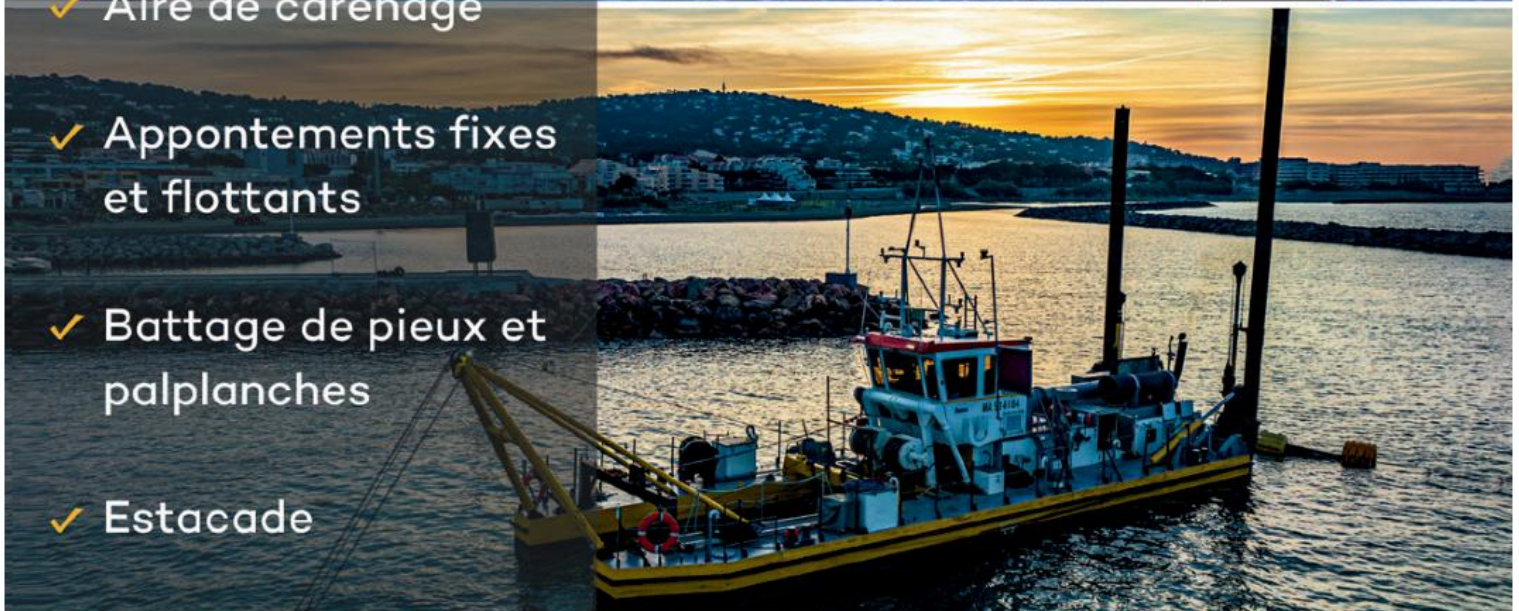
(prononcez "lourtchaou") :

La barre de gouvernail

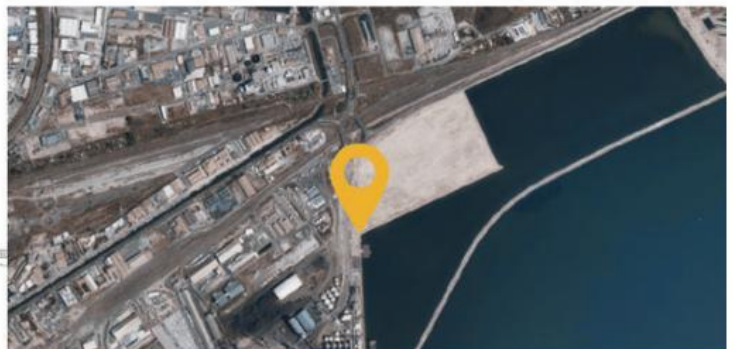
# Buesa

## TMF

- ✓ Quais, Génie Civil
- ✓ Enrochement  
Récif artificiel
- ✓ Dragage mécanique  
Aspiration
- ✓ Aire de carénage
- ✓ Appontements fixes  
et flottants
- ✓ Battage de pieux et  
palplanches
- ✓ Estacade



**BUESA TRAVAUX MARITIMES ET FLUVIAUX**  
Port maritime - Voie du Gard - 34200 SÈTE  
04 67 30 99 99 - [secretariat.btmf@buesa.com](mailto:secretariat.btmf@buesa.com)





FÊTES DE LA  
SAINT-LOUIS  
2024



M A R D I  
27 > 08 > 24

SOIRÉE  
MUSICALE  
PROMENADE JB MARTY  
> 20H30 À MINUIT

ORCHESTRE  
KRYSTAL  
NOIR



> 22H  
GRAND FEU  
D'ARTIFICE

DE CLÔTURE  
DES FESTIVITÉS  
TIRÉ DU BRISE-LAMES

# RÈGLEMENT DES JOUTES

## RÈGLEMENT DES JOUTES AU COURS DES FÊTES DE LA SAINT LOUIS

Le présent règlement sera donné au personnel de joutes en début de tournoi

### RÈGLEMENT DÉFILE TOUTES CATÉGORIES :

#### Article 1 : TENUE OBLIGATOIRE POUR LES DÉFILÉS

- Pantalon blanc
- Ceinture blanche
- Chemise blanche manches longues (manches descendues)
- Cravate blanche
- Chaussettes blanches
- Chaussures blanches
- Tête nue
- Pas de lunette de soleil et portable non visible

#### POUR LES DÉFILES, LE COMMISSAIRE SE RÉSERVERA LE DROIT DE REFUSER UN JOUEUR N'AYANT PAS LA TENUE EXIGÉE. CE DERNIER SERA PASSIBLE DE SANCTIONS.

Vu le nombre important de demandes de participations aux différents tournois et afin de pénaliser aucun joueur, certains critères seront retenus pour les inscriptions, à savoir :

- a/** risque de ne pas être retenu tout joueur absent au(x) défilé(s) sans motif valable,
  - b/** priorité sera faite aux joueurs les plus respectueux dans les défilés,
  - c/** priorité au joueur présent pour accompagner le vainqueur lors du défilé « retour »
  - d/** priorité au joueur présent également lors des demandes du jury pour « faire le poids »
- e/** Tous les joueurs s'investissant au maximum pour le bon déroulement des tournois de la Saint Louis

#### Article 2 :

*Ne pourront participer aux tournois officiels que les joueurs titulaires de licence délivrée par la Fédération Française de Joutes ou d'une assurance particulière s'ils ne sont pas licenciés.*

## ORDONNANCE DU TOURNOI

### Article 1 : TOURNOI DES JUNIORS

#### Modalité d'inscription :

L'inscription sera faite au service animation de la ville de Sète (avec justificatif de domicile, pièce d'identité, licence de l'année précédente pour ceux qui sortent des écoles de joutes, certificat médical, autorisation parentale pour les moins de 18 ans)

Condition de participation :

- a/** Tout cadet, sortant des écoles de joutes sébises devra participer au tournoi juniors,
- b/** Tout cadet, inscrit dans une société « extérieure » de joutes mais domicilié à Sète, peut participer au tournoi juniors,
- c/** Tout postulant à ce tournoi, ayant 20 ans dans l'année, n'ayant jamais jouté et étant domicilié à Sète, peut participer au tournoi juniors,
- d/** Tout joueur jusqu'à l'âge de 20 ans, s'inscrivant dans une société de joutes sébises doit dans l'année de son inscription participer au tournoi juniors.

### RÈGLEMENT DE LA TENUE DES JUNIORS POUR LE VENDREDI DE LA SAINT LOUIS POUR LE TRADITIONNEL ACCUEIL DES HAUTOIS EN GARE DE SÈTE :

- Canotier
- Chemise blanche manches longues (manches descendues)
- Jean
- Baskets ou tennis blancs
- Pas de lunettes de soleil et portable non visible

Tenue : Pour les joutes du dimanche et pour les vainqueurs participants au tournoi du lundi

- Chemise blanche (manches longues descendues)
- Cravate blanche
- Cocardes à la veste et aux chaussures, rubans au pantalon et à la veste (selon la couleur de la barque désignée)
- Brassard

### LE RÈGLEMENT DE CE TOURNOI SERA LE MÊME QUE CELUI DES AUTRES TOURNOIS SE DÉROULANT AU COURS DE LA SAINT LOUIS :

Tout joueur qui aura éliminé son adversaire, sera qualifié pour le tour des revanches et devra descendre de la tinteine. Il se mesurera soit avec les derniers joueurs des éliminatoires, soit avec les joueurs qualifiés pour les revanches.

#### Article 2 : OBLIGATION DES JOUEURS

Pour éviter les retards, les joueurs devront attendre leur tour à l'emplacement qui leur est fixé et se tenir à la disposition du commissaire pour équilibrer le poids sur les bigues.

Il est expressément recommandé aux joueurs qui se trouveront sur les bigues de ne pas changer de place au moment où les barques se croisent et ce, jusqu'à la fin de la passe. Les joueurs qui combattent doivent être en position lance levée horizontalement au moment où les pavillons se croisent

#### Article 3 : OBLIGATION DES TIMONIER PATRONS

1/ Il est interdit aux patrons de barque (barreurs) d'accoster ailleurs qu'à l'estrade officielle et de recevoir à bord des personnes ne faisant pas partie de la compétition officielle, sans en avoir reçu l'approbation du jury.

2/ Les rameurs ne doivent sous aucun prétexte prendre part aux discussions qui pourraient surgir pendant la durée du tournoi. Les patrons de barque sont chargés de veiller à l'observation rigoureuse de ces clauses.

#### Article 4 : INTERDICTIONS

1/ Pendant le tournoi les joueurs, barreurs, jury ou délégués ne pourront cumuler plusieurs fonctions.

2/ En cas d'accident du barreur, il pourra être remplacé par un joueur barreur, si celui-ci n'a pas encore jouté, il ne pourra plus participer au tournoi.

S'il a déjà jouté et s'il est qualifié pour les revanches, il ne pourra plus poursuivre la compétition. Cependant, les points qu'il aura obtenus lui seront attribués.

Un rameur peut jouter sous condition d'être remplacé à la rame.

En cas d'indisponibilité d'un juré, celui-ci sera remplacé par un autre membre licencié et choisi par la commission joutes.

Tout joueur qui aura éliminé trois de ses adversaires (deux pour la Coupe d'Or), sera qualifié pour le tour des revanches et devra descendre de la tinteine. Il se mesurera soit avec les derniers joueurs des éliminatoires, soit avec les joueurs qualifiés pour les revanches.

#### Article 5 : ARBITRAGE DU TOURNOI

Les trois membres du jury, jusqu'au dimanche, seront issus des sociétés sétoises (chaque président de société proposera des noms à la commission des joutes qui sera chargée de la composition du jury en tenant compte du tour de rôle établi). Pour le tournoi du lundi, le président du jury et un assesseur seront issus d'une société sétoise, le deuxième assesseur sera issu d'une société extérieure » (comme pour les autres tournois, chaque président de société, qu'elle soit sétoise ou non proposera des noms à la commission des joutes chargée de la composition du jury).

#### L'arbitrage du tournoi sera appliqué selon le règlement de la Ligue Occitane en vigueur dont voici l'extrait :

....

5/ Les décisions seront prises à la majorité du jury, la voix du président départage celles des assesseurs.

6/ A chaque passe le jury accorde un point au joueur ayant eu l'avantage. Si la passe est nulle, il ne sera pas attribué de point. Les points, ainsi que les passes nulles seront annoncés.

7/ Une passe ne peut être gagnée par un joueur ayant reçu observation, avertissement ou faute.

8/ Dans le courant du tournoi :

Les affrontements sont limités à 3 passes pour l'ensemble des catégories, des éliminatoires jusqu'à la finale incluse. Des éliminatoires aux demi-finales incluses :

#### A l'issue des 3 passes :

- Après comptabilisation des points et des fautes, sauf en cas d'égalité, un joueur est déclaré vainqueur.
- Si les deux joueurs ont commis 3 fautes alors les deux

joueurs sont éliminés (Sauf en finale- cf. ci-dessous)

- Si les deux joueurs sont à égalité de fautes et de points sans avoir commis 3 fautes, alors le vainqueur sera celui qui aura réalisé le moins de fautes. Si les deux joueurs étant à égalité de fautes et de points ont réalisé le même nombre de fautes, alors une passe supplémentaire leur sera accordée.

Une remise à zéro de la comptabilisation des fautes et des points s'effectue au départ des passes supplémentaires.

A l'issue de cette passe supplémentaire :

- Si un des deux joueurs commet une faute, alors il sera éliminé
- Si les deux joueurs commettent une faute, alors les deux joueurs sont éliminés (Sauf en finale- cf. ci-dessous)
- Si aucun des deux joueurs ne commet de faute, et que la passe est accordée gagnante à un joueur, alors ce dernier sera déclaré vainqueur.
- Si aucun des deux joueurs ne commet de faute, et que la passe est jugée nulle (égalité) alors une nouvelle passe supplémentaire leur est accordée, et ce jusqu'à arriver à l'une des trois situations précédentes.

#### En finale :

#### A l'issue des 3 passes :

- Après comptabilisation des points et des fautes, sauf en cas d'égalité, un joueur est déclaré vainqueur.
- Si les deux joueurs ont commis 3 fautes alors une passe supplémentaire leur est accordée.
- Si les deux joueurs sont à égalité de fautes et de points sans avoir commis 3 fautes, alors une passe supplémentaire leur sera accordée.
- Une remise à zéro de la comptabilisation des fautes et des points s'effectue au départ des passes supplémentaires.

#### A l'issue de cette passe supplémentaire :

- Si un des deux joueurs commet une faute, alors il sera éliminé
- Si les deux joueurs commettent une faute, alors une nouvelle passe supplémentaire leur est accordée.
- Si aucun des deux joueurs ne commet de faute, et que la passe est accordée gagnante à un joueur, alors ce dernier sera déclaré vainqueur.
- Si aucun des deux joueurs ne commet de faute, et que la passe est jugée nulle (égalité) alors une nouvelle passe supplémentaire leur est accordée.

9/ Par respect pour le public et pour préserver les véritables valeurs des joutes Languedociennes la finale se doit de désigner un seul vainqueur.

A cette fin et au-delà des éventualités déjà stipulées dans le présent règlement aux chapitres 6 et 7 :

Si les joueurs passent tous les deux la 2ème garde et restent sur le plancher ils devront effectuer une ou plusieurs passes supplémentaires, jusqu'à ce qu'un des deux joueurs commette une faute ou tombe son adversaire à l'eau. Si les joueurs passent tous les deux la 2è garde et tombent à l'eau, c'est celui qui touchera l'eau le dernier qui sera déclaré vainqueur.

10/ Dans le cas où les deux joueurs, après avoir quitté le plancher, touchent l'eau exactement au même moment, alors les deux finalistes devront remonter sur le plancher et jouter à nouveau. La passe sera ainsi considérée nulle et non comptabilisée.

Le vainqueur sera ainsi désigné selon les règles édictées dans les articles 8 et 9 du chapitre 5.

11/ Tout joueur, barreur, jury ou dirigeant qui fera preuve de partialité, d'obstruction etc., et dont le comportement sera susceptible de nuire au bon déroulement du tournoi, sera traduit devant la commission de discipline. Ladite commission est placée sous la présidence de Monsieur le Maire ou de son représentant, est composée de la commission de l'application du règlement de la Saint-Louis. Pour les problèmes survenus dans les tournois (défilé, retour du vainqueur et embarquement) micro, jurés, commissaire, ainsi que les personnalités et la commission sont habilités à faire des rapports. Ces personnes seront désignées en début de saison.

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D1 | a) Le joueur qui fera lance courte.<br>b) Le joueur qui pratiquera une joute dangereuse.                                                                                                                                                                                                                                                                |
| D2 | a) Le joueur qui frappera en dehors de la demi-surface centrale autorisée. Toutefois, sur les joueurs gauchers, le coup dit 'du dehors' est autorisé, aux risques et périls de celui qui leffectue.<br>b) Le joueur qui frappera entre les deux retenants du haut ou du bas.<br>c) Le joueur qui frappera sur les retenants externes du haut ou du bas. |
| D3 | a) Le joueur qui passera la deuxième garde. La couleur blanche de la lance doit rester visible devant la main.<br>b) Le joueur qui fera double frappe. (Exercer deux poussées sur le pavois en décollant sa lance).                                                                                                                                     |
| D4 | a) Le joueur qui provoquera volontairement la chute de son adversaire «en avant».<br>Le joueur qui commet une troisième faute n'est pas éliminé, si son adversaire tombe à l'eau ou commet une faute éliminatoire (pavois par la corde et 2ème garde) ou une faute disqualificative.                                                                    |
| E1 | Le joueur qui tombe à l'eau, sauf si son adversaire a fait une faute disqualificative.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| E2 | Le joueur qui s'appuie avec le pavois sur son plancher, qui touche son plancher de la main, du genou ou toute partie du corps.                                                                                                                                                                                                                          |
| E3 | Le joueur qui met le pied sur la planche dite «de devant».                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| E4 | Le joueur qui laisse tomber son pavois ou sa lance.                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| E5 | Le joueur qui abandonne la tinteine sans autorisation du jury.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| E6 | Le joueur qui rattrapera son pavois par la corde. Si son adversaire commet une faute disqualificative ou tombe à l'eau, ce dernier n'est pas autorisé à rejouter.                                                                                                                                                                                       |
| E7 | Le joueur qui lâche la lance de sa main.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

2<sup>ÈME</sup> GARDE  
DISQUALIFICATIVE

← ÉPURES

← 1<sup>ÈRE</sup> GARDE  
ÉLIMINATOIRE

## CHAPITRE 6

### A/ PÉNALISATIONS

#### COUPS INTERDITS – DISQUALIFICATION

1/ Les joueurs devront jouter loyalement et n'user pour tomber leur adversaire que de coups de lance qui doivent être donnés sur la demi-surface centrale du pavois, délimitée par les parties intérieures des «< retenants >>. Sera immédiatement disqualifié (D1, D2, D3, D4) ou éliminé (E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7) :

#### EXEMPLES ILLUSTRANT LE TABLEAU DES FAUTES

1/ Le joueur qui commettra la faute inscrite dans la **case noire** (lance courte) sera **disqualifié, quelle que soit la faute commise par son adversaire**.

2/ Le joueur qui commettra une faute inscrite dans les **cases rouges** sera **disqualifié, même si son adversaire a commis une faute inscrite dans les cases bleues**.

3/ Si les deux joueurs commettent une des fautes inscrites dans les **cases rouges**, c'est celui qui commet la faute classée la plus haute dans les **cases rouges** qui est disqualifié.

4/ Si les deux joueurs commettent une des fautes inscrites dans les **cases bleues**, ils sont tous les deux éliminés.

5/ Le joueur qui commettra une faute inscrite dans les **cases rouges** ou dans les **cases bleues** sera **automatiquement disqualifié, si son adversaire n'a commis aucune faute**.

#### B/ COUPS INTERDITS OBSERVATION – AVERTISSEMENT

1/ Le joueur qui frappera sur les retenants internes du pavois.

2/ Le joueur qui ne présentera pas loyalement et franchement son pavois à son adversaire, c'est-à-dire qui n'appuiera pas l'encoche intérieure du pavois sur le genou et le haut sur la poitrine (il est interdit d'avoir le haut du pavois en dehors de l'épaule et l'encoche sur le haut de la cuisse ou devant le genou).

3/ Le joueur qui laissera glisser la lance au-delà de la première garde. La partie blanche de la lance doit être visible devant la main du joueur.

4/ Le joueur qui bougera volontairement avant le choc.

5/ Le joueur qui au moment de la poussée décollera la lance de dessous son bras.

6/ Tout joueur qui ne se conformera pas au présent règlement encourra de la part du jury, une observation, un avertissement et s'il récidive, sera éliminé. Les fautes sont annulées lorsque le joueur adverse est vaincu.

## CHAPITRE 7 - CAS PARTICULIERS

En cas de bris de matériel, lance ou pavois :

1/ Le joueur tombant à l'eau en arrière sera éliminé, sauf s'il a cassé sa lance.

2/ Si les deux joueurs restent en place, ils sont autorisés à rejouter. La passe est annulée, non comptée.

3/ Si les deux joueurs tombent à l'eau en arrière ils sont tous les deux éliminés, sauf si l'un des deux a cassé sa lance.

4/ Si les deux joueurs tombent à l'eau, l'un en arrière et l'autre non, seul sera éliminé le joueur tombé en arrière, sauf si le joueur qui est tombé en arrière a cassé sa lance.

5/ Le joueur qui frappera sur la partie autorisée ou sur un retenant dont la lance viendra se loger sur la partie dite «du dehors» sera disqualifié.

6/ Sera considéré comme éliminé, tout joueur appelé au combat qui, pour quelques raisons que ce soit (abandon, blessures...), ne peut continuer celui-ci. Son adversaire (le même, s'il n'a pas été éliminé, ou le suivant) sera déclaré vainqueur à l'appel de son nom.

7/ Dans le cadre des revanches, sera considéré comme éliminé, tout joueur appelé au combat qui, pour quelques raisons que ce soit (abandon, blessures...), ne peut continuer celui-ci. Son adversaire, sera déclaré vainqueur à l'appel de son nom.

Toutes les difficultés non prévues par le présent règlement seront résolus sans appel par le jury.

### BARÈMES DES SANCTIONS- DEUX COMMISSAIRES RESPONSABLES SERONT NOMMES PAR LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL POUR CHAQUE TOURNOI

#### 1<sup>er</sup> Groupe :

Tout joueur qui retardera volontairement le bon déroulement du tournoi s'exposera à une sanction.

#### Exemples :

Non présent à l'appel de son nom

Ne quitte pas le « plancher »

Conteste la décision du jury

Autres...

#### Sanctions :

1/ Observation

2/ Avertissement : sursis ou exclusion à un ou plusieurs tournois. (Les observations et les avertissements seront valables trois ans)

#### 2<sup>ème</sup> Groupe :

Non-respect du jury ou du personnel des joutes, de la municipalité, des officiels ou du personnel de la mairie.

#### Exemples :

Injures et menaces envers le jury – Tout geste ou comportement déplacé etc...

**Sanction** : exclusion d'un tournoi avec sursis et jusqu'à trois tournois fermes.

#### 3<sup>ème</sup> Groupe :

Violence envers le jury, le personnel des joutes de la Saint-Louis (commissaires, micro...), la municipalité, les officiels, le personnel de la mairie.

#### Exemples :

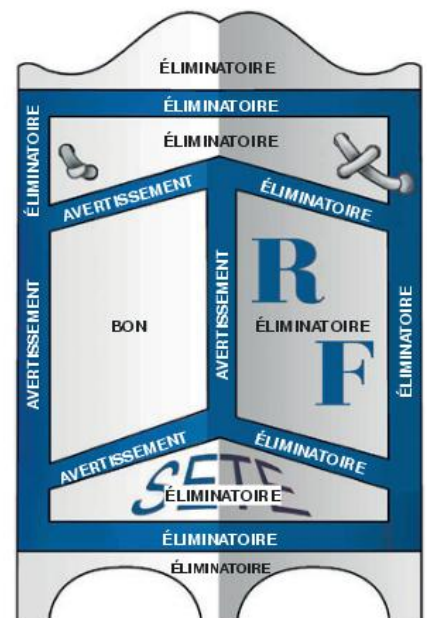
Objet lancé vers le jury ou tout autre personne – Violence légère Agression etc...

**Sanction** : De 1 tournoi ferme jusqu'à exclusion totale.

Les décisions seront prises sans appel.

Toute intervention d'une tierce personne à la suite des décisions du jury envers un joueur pourra pénaliser ce dernier.

### POINTS DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES FRAPPES SUR LE PAVOIS POUR LA SAINT-LOUIS.



# LES VAINQUEURS

## TOURNOI LOCAL DE LA JEUNESSE

### (Grand Prix de la Saint-Louis)

|      |                     |         |                               |         |                                  |
|------|---------------------|---------|-------------------------------|---------|----------------------------------|
| 1891 | Léon JULLIAN        | 1909    | Auguste AILLAUD               | 1931    | Louis PINEL                      |
| 1892 | Joseph MIRAMOND     | 1910    | Paul RICHIN                   | 1932    | Raymond JACQUET                  |
| 1893 | Arthur ROUX         | 1911    | Jean GRANET                   | 1933    | Pas de tournoi                   |
| 1894 | Antoine CASTAGNIER  | 1912    | Toussaint PASCAL              | 1934    | Gaston DAVID                     |
| 1895 | J. MARTY fils       | 1913    | Sauveur LIPAROTTI             | 1935    | Honoré PALUMBO                   |
| 1896 | Louis PONCET        | 1914-18 | Guerre Mondiale (pas de fête) | 1936    | Joseph BAIXOULE                  |
| 1897 | Louis BEY           | 1919    | Jean MALAVAL                  | 1937    | léon CABANE                      |
| 1898 | Auguste LANGLOIS    | 1920    | Sauveur CIARLONE              | 1938    | François GIRARD                  |
| 1899 | Louis MAIRAUD       | 1921    | Charles PASCAL                | 1939-44 | 2 <sup>ème</sup> Guerre Mondiale |
| 1900 | Baptistin JUGE      | 1922    | Maurice SABATIER              | 1945    | Joseph FABRE                     |
| 1901 | Louis PONCET        | 1923    | Jean ANDRIEU                  | 1946    | Alphonse D'ACUNTO                |
| 1902 | Louis VAILLE        | 1924    | Louis ANSELME                 | 1947    | Alphonse ZAMBRANO                |
| 1903 | Alexandre PAUMARECH | 1925    | MERENDA                       | 1948    | François ANDRE                   |
| 1904 | Fernand HUBAC       | 1926    | Jules SABATIER                | 1949    | Antoine MARTOREL                 |
| 1905 | Antoine PASCAL      | 1927    | Gaston LAURENS                | 1950    | François GIRELLI                 |
| 1906 | Elie ECHEYNE        | 1928    | Emile GIORDANO                | 1951    | Robert GALANO                    |
| 1907 | Jean CARMASSI       | 1929    | Gaston LAURENS                |         |                                  |
| 1908 | François BENAC      | 1930    | Pas de tournoi (gymnastique)  |         |                                  |

## TOURNOI LOCAL JUNIORS

|      |                     |      |                      |         |                                     |
|------|---------------------|------|----------------------|---------|-------------------------------------|
| 1952 | Francis DE FALCO    | 1977 | Louis LEBOFFE        | 2002    | Sony RAGIONERI                      |
| 1953 | Vincent MATTIA      | 1978 | Raphaël SCANAPIECO   | 2003    | Maxime MOLTO                        |
| 1954 | Casimir CARUSO      | 1979 | Patrick SIMONNET     | 2004    | Roger ANSELME                       |
| 1955 | Jean SIMONNET       | 1980 | Serge STENTO         | 2005    | Loïc D'ELIA                         |
| 1956 | Pierre CIVALE       | 1981 | Stéphane ABELLAN     | 2006    | Anthony LIGUORI                     |
| 1957 | Jean-Marie AVALONNE | 1982 | Alain BANCILHON      | 2007    | Dylan GARETTE                       |
| 1958 | Charle IZOIRD       | 1983 | Alexandre SUBITANI   | 2008    | Dorian PASSERON et<br>Julien CLARET |
| 1959 | Christian AVALONNE  | 1984 | Christophe LISANTI   | 2009    | Vincent PAPPALARDO                  |
| 1960 | Jean-Paul MERENDA   | 1985 | Serge AZEMAT         | 2010    | Medhi DJEMMAL                       |
| 1961 | Antoine DI ROCCO    | 1986 | Joseph PADUANO       | 2011    | Adrian LISANTI                      |
| 1962 | Albert JOUET        | 1987 | Laurent BAUDOIN      | 2012    | Thibault SOVAGNAC                   |
| 1963 | Jean-Claude ANSELME | 1988 | Lucas MANCIONE       | 2013    | Quentin HEYRAUD                     |
| 1964 | Robert AVERSA       | 1989 | Lionel FORGET        | 2014    | émi NOGUE                           |
| 1965 | André ROUVE         | 1990 | Laurent BOUDES       | 2015    | Valentin SANROMAN                   |
| 1966 | Gérard BRIVES       | 1991 | Mathieu DI STEFANO   | 2016    | Valentin FABRE                      |
| 1967 | Gilbert LOMBARDO    | 1992 | Sébastien ALBERT     | 2017    | Anthony PRINCIPATO                  |
| 1968 | Yvon MANNA          | 1993 | Stéphane BOUDES      | 2018    | Noah ROUX                           |
| 1969 | Gilles PARAIRE      | 1994 | Aurélien EVANGELISTI | 2019    | Brice ZEMRAK et<br>Hugo GOUDARD     |
| 1970 | Jacky MONTE         | 1995 | Rémy MINARRO         | 2020-21 | Pas de tournoi (Covid)              |
| 1971 | Claude BERNARD      | 1996 | Anthony JAMMES       | 2021    | Raymond AMAYA                       |
| 1972 | Jean-Pierre SUBRA   | 1997 | Mikaël ARNAU         | 2022    | Vincent BANCILHON                   |
| 1973 | Elie PORZIO         | 1998 | Romain MINARRO       | 2023    | Adam DELL'OVA                       |
| 1974 | Jacques NOGUET      | 1999 | Gilles GOUDARD       |         |                                     |
| 1975 | François ROQUES     | 2000 | Maxime DALMON        |         |                                     |
| 1976 | Yvan JOUET          | 2001 | Cyril D'ELIA         |         |                                     |

## TOURNOI LOCAL DE MOYENS

|      |                    |      |                                                          |           |                                              |
|------|--------------------|------|----------------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------|
| 1952 | Jules CARMASSI     | 1977 | Louis IMPARATO                                           | 2000      | Fabien ROJAS (L.S.S)                         |
| 1953 | Pascal CAPORICCIO  | 1978 | Germain CREDIDIO                                         | 2001      | David D'ELIA (A.P.S.M)                       |
| 1954 | Francis DE FALCO   | 1979 | Jacques NOGUET                                           | 2002      | Nicolas BENAMARA (A.J.S)                     |
| 1955 | Jean DI BIANCO     | 1980 | Christian CASELLI (A.J.S)                                | 2003      | Cyril D'ELIA (A.P.S.M)                       |
| 1956 | Mimi SABATIER      | 1981 | Christian ARCE (J.L.S)                                   | 2004      | Maxime MOLTO (A.P.S.M)                       |
| 1957 | Louis COSTE        | 1982 | François MINARRO (A.J.S)                                 | 2005      | Sony RAGIONERI (L.A.S)                       |
| 1958 | Francis LIBERTI    | 1983 | Claude VOISIN (P.O)                                      | 2006      | François LUBRANO (L.A.S)                     |
| 1959 | René SABATIER      | 1984 | Alexandre SUBITANI (J.L.S)                               | 2007      | Eric FOULTIER (L.S.S)                        |
| 1960 | Alphonse FERRAYOLO | 1985 | Alexandre SUBITANI (J.L.S)                               | 2008      | Simon CASELLI (L.A.S)                        |
| 1961 | Henri ANSELME      | 1986 | Nicolas PAPPALARDO (L.A.S)                               | 2009      | Maxime DALMON (J.L.S)                        |
| 1962 | André LUBRANO      | 1987 | Nicolas PAPPALARDO (L.A.S)<br>et Claude SCANAPIECO (P.O) | 2010      | Mathieu SABATER (L.S.S)                      |
| 1963 | Hubert BUONOMO     | 1988 | Ghislain SABATIER (P.O)                                  | 2011      | Florian MORENO (L.S.S)                       |
| 1964 | Louis MOLLE        | 1989 | Roger COURRET (P.O)                                      | 2012      | Anthony LIGUORI (L.A.S)<br>et Dylan GARRETTE |
| 1965 | Louis MOLLE        | 1990 | Eric FORMATO (P.O)                                       | 2013      | Gauthier MARTOREL (APSM)                     |
| 1966 | Gaston MACONE      | 1991 | Sébastien ABELLAN (L.L.S)                                | 2014      | Cédric AMATORE (L.S.S)                       |
| 1967 | Gaston MACONE      | 1992 | Phillipe FOUGERES (L.A.S)                                | 2015      | Vincent REGA (L.A.S)                         |
| 1968 | Antoine ANSELME    | 1993 | Stéphane VATUONE (P.O)                                   | 2016      | Romain REGA (L.A.S)                          |
| 1969 | Joseph IZOIRD      | 1994 | Olivier ROJAS (L.S.S)                                    | 2017      | Loïc CERRATO (L.A.S)                         |
| 1970 | Vincent SERSANTE   | 1995 | Aurélien EVANGELISTI (P.O)                               | 2018      | Valentin CASENOVE (A.P.S.M)                  |
| 1971 | Louis BUONOMO      | 1996 | Lionel BUONOMO (J.L.S)                                   | 2019      | Théo LOGNOS (A.J.S)                          |
| 1972 | Roger PUGLIANO     | 1997 | Mathieu DI STEFANO (J.L.S)<br>et Hervé FELICES (J.L.S)   | 2020 - 21 | Pas de tournoi (COVID)                       |
| 1973 | Jean-Marie NOCCA   | 1998 | Christophe BANCILHON (L.S.S)                             | 2022      | Anthony PRINCIPATO (A.P.S.M)                 |
| 1974 | Gilbert LOMBARDO   | 1999 | Mikaël ARNAU (L.A.S)                                     | 2023      | Valentin FABRE (LAS)                         |
| 1975 | Claude BERNAD      |      |                                                          |           |                                              |
| 1976 | René RANC          |      |                                                          |           |                                              |

## TOURNOI LOCAL DE MI-MOYENS

|      |                                                       |      |                                                              |         |                                                        |
|------|-------------------------------------------------------|------|--------------------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------------|
| 1969 | Jean-Claude BAÏSSET (J.L.S)                           | 1988 | Philippe VALETTE (J.L.S)                                     | 2006    | Jonathan MICHELOT (A.J.S)                              |
| 1970 | Roger CASSAGNE                                        | 1989 | Richard VALETTE (J.L.S)<br>et Eric FORMATO (P.O)             | 2007    | Bernard TOUBOUL (L.A.S)<br>et Simon CASELLI (L.A.S)    |
| 1971 | Jean-Louis COMBAS                                     | 1990 | Christophe BANCILHON (L.S.S)<br>et Sébastien ABELLAN (L.S.S) | 2008    | Anthony LIGUORI (A.J.S)<br>et Loïc KERBIGUET (A.P.S.M) |
| 1972 | Guy CARUSO                                            | 1991 | Jérôme SAUSSINE (L.A.S)                                      | 2009    | Cédric AMATORE (L.S.S)                                 |
| 1973 | Germain CREDIDIO                                      | 1992 | Olivier ROJAS (L.S.S)                                        | 2010    | Alain LE BAIL (A.P.S.M)                                |
| 1974 | Louis IMPARATO                                        | 1993 | Gilbert ARNAUD (L.A.S)                                       | 2011    | Maxime VALETTE (A.J.S)<br>et Kévin CONSTANT (J.L.S)    |
| 1975 | Jacques NOGUET                                        | 1994 | Mathieu DI STEFANO (J.L.S)                                   | 2012    | Dylan GARRETTE (L.A.S)                                 |
| 1976 | Tony DI SANTO                                         | 1995 | Aurélien EVANGELISTI (P.O)                                   | 2013    | Vincent REGA (LAS)                                     |
| 1977 | Robert CARBONETTO                                     | 1996 | Stéphan JALBY (L.S.S)<br>et Yannick BOYER (J.L.S)            | 2014    | Anthony BITOUN (P.O.)                                  |
| 1978 | Jean-Jacques MONTOY                                   | 1997 | Guilhem APICELLA (J.L.S)                                     | 2015    | Gianni MARIANELLI (A.P.S.M)                            |
| 1979 | Tony DI SANTO                                         | 1998 | Mikaël ARNAU (L.A.S)                                         | 2016    | Irvin PETROFF (A.J.P.C)                                |
| 1980 | René TOGNETTI (J.L.S)<br>et Christian CASELLI (A.J.S) | 1999 | Guillaume JANIN (J.L.S)<br>et Sébastien NOGUET (J.L.S)       | 2017    | Théo BIRBA (A.P.S.M) et<br>Valentin FABRE (L.A.S)      |
| 1981 | Mario ASCENSIO (J.L.S)                                | 2000 | Fabien ROJAS (L.S.S)                                         | 2018    | Enzo BARONETTO (A.J.P.C)                               |
| 1982 | Stéphane ABELLAN (L.S.S)<br>et Alain PRIORE (L.S.S)   | 2001 | Cédric NICOLAÏ (L.S.S)                                       | 2019    | Noah ROUX (A.J.S)                                      |
| 1983 | Jacky MONTE (P.O)<br>et François BAYARRI (L.S.S)      | 2002 | Cyril D'ELIA (A.P.S.M)                                       | 2020-21 | Pas de tournoi (COVID)                                 |
| 1984 | Alexandre SUBITANI (J.L.S)                            | 2003 | Maxime DALMON (J.L.S)                                        | 2022    | Enzo GIRARD (L.A.S)                                    |
| 1985 | Gérard DE NICOLAS (A.P.S.M)                           | 2004 | Maxime MOLTO (A.P.S.M)                                       | 2023    | Alexis PERRET (LAS)                                    |
| 1986 | Ghislain SABATIER (P.O)                               | 2005 | Frédéric MONNIER (P.O.)                                      |         |                                                        |
| 1987 | Claude SCANAPIECO (P.O)                               |      |                                                              |         |                                                        |



# GRAND PRIX SAINT-LOUIS

## TOURNOI LOCAL POIDS LOURDS (GRAND PRIX DE LA SAINT-LOUIS)

De 1666 à 1846, les tournois de joutes opposent “la jeunesse” rassemblant les jeunes gens âgés d’au moins 16 ans aux “mariés”.

La victoire revient collectivement à l’une des deux barques. Mais des prix individuels récompensent quand même les jouteurs qui ont vaincu le plus d’adversaires. Le 27 juillet 1666, lors du tournoi de joutes organisé à l’occasion de la création du port de sète, la barque des mariés remporte le prix, un de ses jouteurs ayant envoyé à l’eau quatre adversaires, tandis que le plus fort de la jeunesse n’a pu en renverser que deux.

**1740 :** Barthélémy AUBENQUE, «Le Terrible» (1712 - 1779) assure la victoire à la barque des mariés ; après avoir terrassé tous ses adversaires il lutte par défi contre le pont de bois (ancien pont de la Bourse).

**1788 À 1795 :** la Saint Louis est supprimée pendant la période révolutionnaire.

**1795 :** Pierre BEZONQUET «Lou Biou», remporte à titre individuel le prix d’honneur sans que l’on sache à quelle barque il appartient.

**DE 1846 ENVIRON À 1890,** le Grand Prix de la Saint Louis se remporte individuellement. Il se dispute le dimanche et oppose des jouteurs sétois originaires soit du Quartier Haut, soit du Quartier de la Bordigue et de la Pointe Courte.

|             |                                                      |                  |                                                                                             |                |                                                                                         |
|-------------|------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1846</b> | Hilaire <b>AUDIBERT</b>                              | <b>1905</b>      | Louis <b>VAILLE</b> (Cette)                                                                 | <b>1966</b>    | Mimi <b>CASTALDO</b> L'Indéracinable (A)                                                |
| <b>1847</b> | Hilaire <b>AUDIBERT</b>                              | <b>1906</b>      | Louis <b>VAILLE</b> (Cette)                                                                 | <b>1967</b>    | Pascal <b>AGUGLIARO</b> Le Gladiateur (S)                                               |
| <b>1848</b> | Hilaire <b>AUDIBERT</b>                              | <b>1907</b>      | Louis <b>VAILLE</b> (Cette)                                                                 | <b>1968</b>    | Daniel <b>ALLEGRETTO</b> La Surprise (S)                                                |
| <b>1849</b> | Hilaire <b>AUDIBERT</b>                              | <b>1908</b>      | Louis <b>VAILLE</b> (Cette)                                                                 | <b>1969</b>    | Joseph <b>LIGUORI</b> Babar (S)                                                         |
| <b>1850</b> | Nôel <b>MAZEL</b>                                    | <b>1909</b>      | Louis <b>VAILLE</b> (Cette)                                                                 | <b>1970</b>    | Pascal <b>AGUGLIARO</b> Le Gladiateur (S)                                               |
| <b>1851</b> | Hilaire <b>AUDIBERT</b>                              | <b>1910</b>      | Louis <b>VAILLE</b> (Cette)                                                                 | <b>1971</b>    | Guy <b>MOLLE</b> Blek le roc (S)                                                        |
| <b>1852</b> | Hilaire <b>AUDIBERT</b>                              | <b>1911</b>      | Louis <b>VAILLE</b> (Cette)                                                                 | <b>1972</b>    | Fernand <b>ASCENSIO</b> (S)                                                             |
| <b>1853</b> | Hilaire <b>AUDIBERT</b>                              | <b>1912</b>      | Auguste <b>LANGLOIS</b> (Cette)                                                             | <b>1973</b>    | Vincent <b>STENTO</b> Le Magnifique (S)                                                 |
| <b>1854</b> | Nôel <b>MAZEL</b>                                    | <b>1913</b>      | Louis <b>VAILLE</b> (Cette)                                                                 | <b>1974</b>    | Robert <b>BANCILHON</b> Titouille (S)                                                   |
| <b>1855</b> | Jean <b>GRAND</b>                                    | <b>1914/18</b>   | 1 <sup>er</sup> Guerre Mondiale                                                             | <b>1975</b>    | Robert <b>BANCILHON</b> Titouille (S)                                                   |
| <b>1856</b> | Barthélémy <b>MARQUES</b>                            | <b>1919</b>      | Sauveur <b>LIPAROTI</b> (Cette) et<br>Auguste <b>MOLINIER</b> (Mèze)                        | <b>1976</b>    | Paul <b>DI STEFANO</b> Le Gaulois (S)                                                   |
| <b>1857</b> | Hilaire <b>AUDIBERT</b>                              | <b>1920</b>      | Sauveur <b>LIPAROTI</b> (Cette)                                                             | <b>1977</b>    | Jean <b>SANCHEZ</b> Le Gaucher (M)                                                      |
| <b>1858</b> | Joseph <b>MARTIN</b>                                 | <b>1921</b>      | Gustave <b>BOSQUERE</b><br>et Charles <b>PASCAL</b>                                         | <b>1978</b>    | André <b>LUBRANO</b> Le Pharaon (S)                                                     |
| <b>1859</b> | Joseph <b>MARTIN</b>                                 | <b>1922</b>      | Sauveur <b>LIPAROTI</b> L'Esquimau (S)                                                      | <b>1979</b>    | Hubert <b>MONTELS</b> (A)                                                               |
| <b>1860</b> | Joseph <b>MARTIN</b>                                 | <b>1923</b>      | Louis <b>VAILLE</b> Le Mouton (S)                                                           | <b>1980</b>    | Jacques <b>CASTILLAZUELO</b> Mahu (S.J.F)                                               |
| <b>1861</b> | Joseph <b>MARTIN</b>                                 | <b>1924</b>      | Henri <b>ARNALL</b> La prestance (S)                                                        | <b>1981</b>    | Jacques <b>CASTILLAZUELO</b> Mahu (S.J.F)                                               |
| <b>1862</b> | Joseph <b>MARTIN</b>                                 | <b>1925</b>      | Les joutes ne se terminent<br>pas, 4 jouteurs restent en<br>lice : Etienne <b>DAVID</b> (S) | <b>1982</b>    | George <b>BAEZA</b> Le Tchoulo (M)                                                      |
| <b>1863</b> | Joseph <b>MARTIN</b>                                 |                  | Vincent <b>CIANNI</b> (S)                                                                   | <b>1983</b>    | Guy <b>BONNECAZE</b> La Boulange (F)                                                    |
| <b>1864</b> | Jacques <b>MARTY</b> (Père)                          |                  | Louis <b>ROUX</b> (B)<br>et Marcel <b>ALEXANDRE</b> (M)                                     | <b>1984</b>    | Guy <b>BONNECAZE</b> La Boulange (F)                                                    |
| <b>1865</b> | Louis <b>BOUDET</b>                                  | <b>1926</b>      | Vincent <b>CIANNI</b> (S)                                                                   | <b>1985</b>    | Claude <b>MASSIAS</b> (S)                                                               |
| <b>1866</b> | François <b>BENEZECH</b>                             | <b>1927</b>      | Sauveur <b>LIPAROTI</b> L'Esquimau (S)                                                      | <b>1986</b>    | Alain <b>MASSIAS</b> (S)                                                                |
| <b>1867</b> | Louis <b>IZOIRD</b>                                  | <b>1928</b>      | Sauveur <b>LIPAROTI</b> L'Esquimau (S)                                                      | <b>1987</b>    | André <b>LUBRANO</b> Le Pharaon (S)                                                     |
| <b>1868</b> | François <b>BENEZECH</b>                             | <b>1929</b>      | Vincent <b>CIANNI</b> (S)                                                                   | <b>1988</b>    | Bernard <b>APRILE</b> (P)                                                               |
| <b>1869</b> | Charles <b>PASCAL</b>                                | <b>1930</b>      | André <b>BALTAZARD</b> Le Barquier (B)                                                      | <b>1989</b>    | Christian <b>CASELLI</b> Le Docker (L.A.S)                                              |
| <b>1870</b> | En raison de la guerre<br>pas de fête locale         | <b>1931</b>      | Jean <b>RICARD</b> Le Gravat (S)                                                            | <b>1990</b>    | Jacques <b>CASTILLAZUELO</b> Mahu (S.J.F)                                               |
| <b>1871</b> | En raison de la guerre<br>pas de fête locale         | <b>1932</b>      | Sauveur <b>LIPAROTI</b> L'Esquimau (S)<br>et Jean <b>CARMASSI</b> L'Avenir (S)              | <b>1991</b>    | Claude <b>MASSIAS</b> (A.J.F)                                                           |
| <b>1872</b> | Joseph <b>MARTIN</b>                                 | <b>1933</b>      | Vincent <b>CIANNI</b> (S)                                                                   | <b>1992</b>    | Bernard <b>BETTI</b> Le Gros (N.L.M)                                                    |
| <b>1873</b> | Joseph <b>MARTIN</b>                                 | <b>1934</b>      | Vincent <b>CIANNI</b> (S)<br>et Jean <b>CARMASSI</b> L'Avenir (S)                           | <b>1993</b>    | Claude <b>MASSIAS</b> (A.J.F)                                                           |
| <b>1874</b> | Charles <b>PASCAL</b>                                | <b>1935</b>      | Vincent <b>CIANNI</b> (S)                                                                   | <b>1994</b>    | Jacques <b>NOGUET</b> Le King (J.L.S)                                                   |
| <b>1875</b> | Alexandre <b>ISOIRD</b>                              | <b>1936</b>      | Jean <b>CARMASSI</b> L'Avenir (S)                                                           | <b>1995</b>    | Jacques <b>CASTILLAZUELO</b> Mahu (S.J.F)                                               |
| <b>1876</b> | Charles <b>PASCAL</b>                                | <b>1937</b>      | Vincent <b>CIANNI</b> (S)                                                                   | <b>1996</b>    | Jacques <b>CASTILLAZUELO</b> Mahu (S.J.F)                                               |
| <b>1877</b> | Joseph <b>MARTIN</b>                                 | <b>1938</b>      | Jean <b>CARMASSI</b> L'Avenir (S)                                                           | <b>1997</b>    | Claude <b>MASSIAS</b> (S.J.F)                                                           |
| <b>1878</b> | François <b>MAZEL</b>                                | <b>1939-1944</b> | 2 <sup>ème</sup> guerre mondiale                                                            | <b>1998</b>    | Olivier <b>SOULA</b> Le Volcan (J.L.S)                                                  |
| <b>1879</b> | Louis <b>IZOIRD</b>                                  | <b>1945</b>      | Jean <b>CARMASSI</b> L'Avenir (S)                                                           | <b>1999</b>    | Jean-Louis <b>MONTELS</b> Zan (S.N.J.A)                                                 |
| <b>1880</b> | Théodore <b>ANE</b>                                  | <b>1946</b>      | Vincent <b>CIANNI</b> (S)                                                                   | <b>2000</b>    | Thierry <b>LOGNOS</b> Titï (S.N.J.A)                                                    |
| <b>1881</b> | Théodore <b>ANE</b>                                  | <b>1947</b>      | Vincent <b>CIANNI</b> (S)                                                                   | <b>2001</b>    | Aurélien <b>EVANGELISTI</b> Le Patron (J.L.S)                                           |
| <b>1882</b> | Jean <b>MARQUES</b>                                  | <b>1948</b>      | Jean <b>CARMASSI</b> L'Avenir (S)                                                           | <b>2002</b>    | Aurélien <b>EVANGELISTI</b> Le Patron (J.L.S)<br>et Mickaël <b>ARNAU</b> Michke (L.A.S) |
| <b>1883</b> | Joseph <b>SAUVAIRE</b>                               | <b>1949</b>      | Germain <b>BALTAZARD</b> (A)                                                                | <b>2003</b>    | Sébastien <b>ABELLAN</b> Papillon de nuit (L.S.S)                                       |
| <b>1884</b> | François <b>SOULEYRAC</b>                            | <b>1950</b>      | Adrien <b>BERNARD</b><br>et Antonin <b>GIORDANO</b>                                         | <b>2004</b>    | Jacques <b>NOGUET</b> Le King et (J.L.S)<br>et David <b>MONTFRANCE</b> Le Dave (S.J.B)  |
| <b>1885</b> | Léon <b>JULLIAN</b> et<br>Dominique <b>GOURMELON</b> | <b>1951</b>      | Albert <b>LUBRANO</b> (S)                                                                   | <b>2005</b>    | Aurélien <b>EVANGELISTI</b> Le Patron (J.L.S)                                           |
| <b>1886</b> | Alexandre <b>CASTAN</b>                              | <b>1952</b>      | Antonin <b>GIORDANO</b> Tonin (S)                                                           | <b>2006</b>    | Aurélien <b>EVANGELISTI</b> Le Patron (J.L.S)<br>et Mickaël <b>ARNAU</b> Michke (L.A.S) |
| <b>1887</b> | Guillaume <b>SAUVAIRE</b>                            | <b>1953</b>      | Louis <b>RUMEAU</b> (A)                                                                     | <b>2007</b>    | Bernard <b>BETTI</b> Le Gros (N.L.M)                                                    |
| <b>1888</b> | Joseph <b>SAUVAIRE</b>                               | <b>1954</b>      | Louis <b>PINEL</b> (S)                                                                      | <b>2008</b>    | Aurélien <b>EVANGELISTI</b> Le Patron (J.L.S)                                           |
| <b>1889</b> | Barthélémy <b>GOUDARD</b>                            | <b>1955</b>      | Maurice <b>MERENNA</b> (S)                                                                  | <b>2009</b>    | David <b>APRILE</b> (L.S.P)                                                             |
| <b>1890</b> | A. <b>BASCOUL</b> (Cette)                            | <b>1956</b>      | Antonin <b>GIORDANO</b> Tonin (S)                                                           | <b>2010</b>    | Olivier <b>SOULA</b> (J.L.S)                                                            |
| <b>1891</b> | Charles <b>PASCAL</b> (Cette)                        | <b>1957</b>      | Antonin <b>GIORDANO</b> Tonin (S)                                                           | <b>2011</b>    | Aurélien <b>EVANGELISTI</b> (J.L.S)                                                     |
| <b>1892</b> | François <b>SOULEYRAC</b> (Cette)                    | <b>1958</b>      | Louis <b>PINEL</b> (S) et Louis <b>RUMEAU</b> (A)                                           | <b>2012</b>    | Aurélien <b>EVANGELISTI</b> (J.L.S)                                                     |
| <b>1893</b> | Jules <b>MIRAMOND</b> (Cette)                        | <b>1959</b>      | Barthélémy <b>SABATIER</b> (S)                                                              | <b>2013</b>    | David <b>APRILE</b> (L.S.P)                                                             |
| <b>1894</b> | Barthélémy <b>GOUDARD</b> (Cette)                    | <b>1960</b>      | Jean <b>DI BIANCO</b> (L.S.S) et<br>Francis <b>DE FALCO</b> (S)                             | <b>2014</b>    | Benjamin <b>ARNAU</b> (L.A.S)                                                           |
| <b>1895</b> | Barthélémy <b>GOUDARD</b> (Cette)                    | <b>1961</b>      | Barthélémy <b>SABATIER</b> (S)                                                              | <b>2015</b>    | David <b>APRILE</b> (L.S.P)                                                             |
| <b>1896</b> | Joseph <b>SAUVAIRE</b> (Cette)                       | <b>1962</b>      | Louis <b>AVERSA</b> (S)                                                                     | <b>2016</b>    | David <b>APRILE</b> (L.S.P)<br>et Sylvio <b>CUCINELLO</b> (S.J.F)                       |
| <b>1897</b> | Jules <b>MIRAMOND</b> (Cette)                        | <b>1963</b>      | Mimi <b>CASTALDO</b> L'Indéracinable (A)                                                    | <b>2017</b>    | Simon <b>CASELLI</b> (L.A.S)                                                            |
| <b>1898</b> | Louis <b>PONCET</b> (Cette)                          | <b>1964</b>      | Barthélémy <b>SABATIER</b> (S)                                                              | <b>2018</b>    | David <b>LOPEZ</b> (P.A)                                                                |
| <b>1899</b> | Barthélémy <b>GOUDARD</b> (Cette)                    | <b>1965</b>      | André <b>MARTY</b> (F)                                                                      | <b>2019</b>    | Sébastien <b>ABELLAN</b> Papillon de nuit (L.S.S)                                       |
| <b>1900</b> | Jules <b>MIRAMOND</b> (Cette)                        |                  |                                                                                             | <b>2020-21</b> | Pas de toumoi (COVID)                                                                   |
| <b>1901</b> | Junior <b>MARTY</b> (Cette)                          |                  |                                                                                             | <b>2022</b>    | Benjamin <b>ARNAU</b> (L.A.S)                                                           |
| <b>1902</b> | Pierre <b>RICHARD</b> (Cette)                        |                  |                                                                                             | <b>2023</b>    | Simon <b>CASELLI</b> (LAS)                                                              |
| <b>1903</b> | Paul <b>PORTES</b> (Cette)                           |                  |                                                                                             |                |                                                                                         |
| <b>1904</b> | Louis <b>VAILLE</b> (Cette)                          |                  |                                                                                             |                |                                                                                         |



***Entreprises, Artisans, Commerçants***  
*Pour communiquer dans le Guide des Fêtes de la Saint-Louis,*  
*pour y présenter vos produits, vos services ou vos prestations et*  
*bénéficier de son impact sur Sète et son agglomération,*  
***N'hésitez pas à contacter notre ambassadrice***



**Zahia BOUKTAB**  
*Chargée de mission de la régie*  
*publicitaire exclusive*  
**Tél. : 07 62 55 17 59**  
**mail : Zelle.com@bucerep**

MENTIONS LÉGALES

Rédaction, photos & maquette : services de la Ville de Sète (Sète.fr en ligne). Ville de Sète - hôtel de ville 34206 Sète cedex. Tel. 04-99-04-70-74 / Email : <https://saisine.ville-sete.fr/>.  
 Impression : Imprimerie De Bourg - Siret n°48105556400024 - numéro intracommunautaire : FR 2548105556400027. Label : PEFC IMO-PEFC-COC 247424/ FSC IMO-COC 247424.  
 Régie Publicitaire : BUCEREP

# LA CCI HÉRAULT EST EN POSITION,

au plus près des **commerçants !**

Offre de Services Soluccio

Application Destination Hérault

E-business / Formations

Visio Commerce

Grande Braderie



[www.herault.cci.fr](http://www.herault.cci.fr)



**CCI HÉRAULT**

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

#TousCommerçants



# Habitez l'unique à Sète au coeur d'une résidence Prestige



\*Sous réserve de disponibilité au stock

**EXCEPTIONNEL**  
Livraison Immédiate

**3 dernières  
opportunités**  
T3 au T5

A partir de  
**290.000€**  
TTC\*

IL ÉTAIT UNE FOIS LA LUMIÈRE...

“ **Un panorama** et une **architecture**  
d'exception **entre lido et forêt**  
**domaniale** des Pierres blanches ”

 [promeo.fr](https://promeo.fr)  
 04 99 57 00 33

  
**PROMEO**  
IMMOBILIER